



ISBN : 979-10-699-1560-2

Stutzheim - Offenheim

2017-2018

So wie SO n°59

**2017-2018**

**Stutzheim - Offenheim**



# ÉDITORIAL

## LE MOT DU MAIRE



### 2018, année de la citoyenneté et de l'engagement

S'engager dans la société, se rendre utile aux autres, c'est vivre et s'épanouir. La commune de Stutzheim-Offenheim et la Communauté de communes du Kochersberg –

Ackerland choisissent le centenaire de 1918 pour proposer des temps forts autour de la citoyenneté. Notre Journée Citoyenne est fixée au samedi 26 mai 2018. Des assises des associations sont prévues en automne, mais toute l'année, grâce à leurs bénévoles, les associations locales œuvrent pour le bien de tous. Rejoignez-les. Vous trouverez dans ce bulletin les mots des présidents qui vous livrent un aperçu de l'intense vie associative du village.

Par civisme et citoyenneté, consultez les diverses informations pratiques utiles à tous, ainsi que les rappels réglementaires applicables dans la commune.

Dans les pages « rétrospectives » vous remarquerez l'important programme de travaux de voirie qui a été réalisé en 2017, avec une douzaine de rues rénovées ou créées : rue du Lavoir, cour



Raymond Matzen, cour Georges Holderith, rue du Village, rue du Noyer, passage de la Klamm, cour d'Auteuil, rue du Mandelberg et dans l'Espace Quirin : rue de la Ferme Quirin, rue du Grand Hallier et rue du Coteau Étendu. Et sans oublier la première tranche de la voie verte entre Offenheim et Wiwersheim, les travaux dans les locaux du rez-de-chaussée de la mairie et le ravalement de sa façade.

Dans la plupart de ces rues rénovées, de nouveaux luminaires ont été installés, de même que dans les rue des Vergers, rue des Pommiers, rue du Hagelweg, route de Hurtigheim et route de Pfulgriesheim.

Tous ces travaux ont été réalisés sans augmenter les taux des taxes d'habitation et foncière.

Le So wie SO n° 59 de janvier/février 2018 inséré dans ce bulletin est destiné à informer les lecteurs des projets et animations prévus au début de l'année.

Enfin des entreprises ou des commerçants locaux se présentent dans les insertions publiées en fin de brochure.

Jean-Charles Lambert

### Bredle de Noël et bretzel du Nouvel An



LE MAIRE, LES ADJOINTS, LE CONSEIL MUNICIPAL ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE LA COMMUNE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE ANNÉE 2018

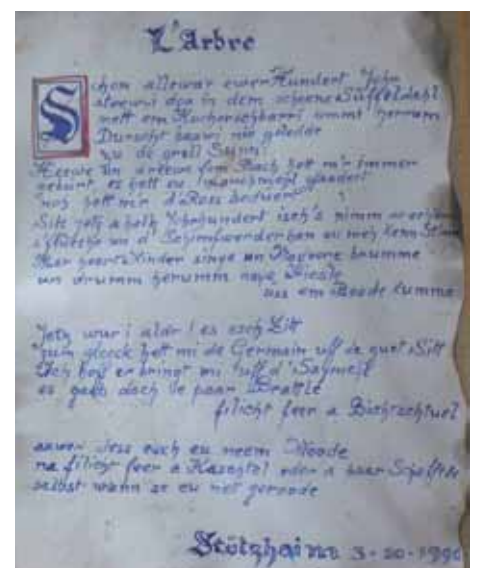


2018, ANNÉE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'ENGAGEMENT



Souvenir...

Il était une fois un grand saule au bord de la Souffel. Le temps fit son œuvre, et le saule a dû être abattu. Mais le saule mort vit toujours... pour nourrir les insectes. Son tronc est devenu un immense hôtel à insectes. Un grand saule au bord de la Souffel...



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## CARNET ROSE

SITUATION AU 27/11/17

### 17 naissances ont fait le bonheur de leurs parents et de leurs grands-parents :

Noyan AYDIN, né le 23/01/2017

Iris KLEIN, née le 24/01/2017

Léhyan CAVARE DESVIGNES, né le 13/03/2017

Léo BINDER, né le 19/03/2017

Eloane LITTIG, née le 20/03/2017

Ema ARSLAN, née le 24/03/2017

Alexis LAURENT, né le 30/03/2017

Benjamin GANGLOFF, né le 07/06/2017

Martin DANNER, né le 8/06/2017

Agathe GASPARI, née le 08/07/2017

Larbi RAHHALI, né le 02/08/2017

Vassili LORENTZ, né le 10/08/2017

Lucas WEISSGERBER, né le 18/08/2017

Timothé CONRAUD, né le 26/09/2017

Benjamin NICOLAS, né le 19/10/2017

Bastien STARCK, né le 25/10/2017

Margaux MENDIHARAT, née le 29/10/2017

## CARNET BLANC

### Toutes nos félicitations aux couples qui ont uni leurs destinées :

Sabrina ADAM et Alexandre VOITURIER,

le 25 mars 2017 à Stutzheim-Offenheim

Céline FORNER et Olivier HIEGEL,

le 08 avril 2017 à Stutzheim-Offenheim

Kathy SCHNEIDER et Francis HIEGEL,

le 08 juillet 2017 à Stutzheim-Offenheim

Valérie BOHR et Daniel DE ANGELI

le 14 octobre 2017 à Stutzheim-Offenheim

## PACS

### Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, la mairie remplace les tribunaux d'instance pour la conclusion des Pactes Civils de Solidarité :

Eric MENDIHARAT et Claire SILVAIN, le 13 novembre 2017

## NOCES D'OR

### Deux couples ont eu le bonheur de fêter plus de 50 ans de vie commune :

Jean-Louis MAIGROT et Ilona GOHLKE

Charles FISCHER et Marlyse HARTZ

## NOCES DE DIAMANT

### Deux couples ont eu le bonheur de fêter plus de 60 ans de vie commune :

Bernard GANGLOFF et Claude TARDIEU

Jean-Paul MEYER et Marie-Thérèse KOPF

## GRANDS ANNIVERSAIRES

### 80 ans

Mme Cécile RECHT, née le 09/01/1937

M. Lucien GRAFF, né le 26/02/1937

M. Bernard GANGLOFF, né le 10/03/1937

M. René SIEGWALD, né le 10/03/1937

Mme Gabrielle LORENTZ, née le 13/03/1937

Mme Suzanne BOOSZ, née le 23/05/1937

Mme Jeanne SCHNITZLER, née le 26/07/1937

Mme Marie Claire REGNERY, née le 28/07/1937

Mme Claude GANGLOFF, née le 07/08/1937

Mme Cécile SIEGWALD, née le 07/08/1937

M. Charles LEMMEL, né le 27/09/1937

M. Charles BARTH, né le 04/11/1937

### 85 ans

Mme Lianne RUI, née le 25/03/1932

M. Joseph FISCHER, né le 21/03/1932

M. Alphonse RUNTZ, né le 04/07/1932

Mme Denise JAEGLE, née le 23/07/1932

M. Jean Paul MEYER, né le 30/08/1932

Mme Thérèse GROSSHOLZ, née le 31/10/1932

Mme Jacqueline ZENDRON, née le 18/11/1932

M. Jean GEHIN, né le 5/12/1932

### 90 ans

M. Louis HOST, né le 25/05/1927

## DÉCÈS

**Fin 2016** M. Marcel WIEDEMANN, décédé le 29/12/2016

**En 2017** Mme Jeanne EGLÉ née LESSIRE, décédée le 11/01/2017

M. Bernard DELAUNAY, décédé le 10/02/2017

Mme Olga PRINA, décédée le 15/08/2017

M. Lucien WIEDEMANN, décédé le 21/11/2017

## DES CONCITOYENS À L'HONNEUR

Des médailles du travail ont été décernées à :

### Médaille d'or

Isabelle REYMANN

### Médaille Grand Or

Josiane UNTEREINER

Médaille d'argent d'honneur, régionale départementale et communale

Sylvie TRIEBEL

**Toutes nos félicitations aux récipiendaires**

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS DANS LA COMMUNE

M. et Mme ARSLAN Mehmet et Irma et leurs enfants

M. et Mme AZOUAGH Mohamed et Radia et leurs enfants

M. et Mme ARMBRUSTER Alexandre et Pauline et leur fille

M. BARBOT Bastien et Mme LIEGEON Anaïs

M. et Mme BICHEL Luc et Sandrine

Mme BILDSTEIN Marie Claire

M. BORDIN Martial et Mme LLUGALIU Shkutre et leurs enfants

M. et Mme CARVALHO José et Maria et leur fils

Mme CASTILLO Jacqueline

Mme CHRISTMANN Marlène

Mme CLAUSS Marie

Mme DANNER Elodie et son fils

M. et Mme DE ANGELI Daniel et Valérie et leurs enfants

M. et Mme DEHAYE Gérard et Pascale

M. et Mme DE LA RUELLÉ Eric et Josiane

M. DE LA RUELLÉ Jean-Louis

Mme DESORMEAU Roselyne

Mme FURJEAUD Irène

M. et Mme GEHIN Jean et Huguette

M. et Mme GRALL Gérard et Anne

M. HILBER Mickaël et Mme GRASSER Florie et leur fille

M. et Mme GUERRA Romain et Emmanuelle et leurs enfants

M. et Mme GUILLAUME Jacques et Agnès

Mme HOLFELD Nicole

M. et Mme HOLLÉ Alexandre et Audrey et leur fille

M. IMBS Nicolas et Mme DOUILLARD Lise

M. JAECKEL Julien et Mme MEYER Déborah

Mme KAERCHER Sandra

M. KETTERER Alexandre et Mme PERRIN Amandine

M. KUCHLER Jean Rémy et Mme DOLT Priscilla et leurs enfants

M. et Mme LA SELVA Louis et Lucile

Mme LANG Josiane

Mme LEHMANN Yolande

M. LEISTEL Benjamin et Mme SITTER Alexandra et leur fille

Mme LIEBER Marie

M. LIGNEUL Mathieu et Mme SCHLICHTER Déborah

Mme LIND Gabrielle

M. et Mme LUTZ Anthony et Amandine et leurs enfants

M. et Mme MAGRA Antoine et Sandrine et leur fils

M. MARQUES Luis et Mme GROSSMANN Corinne et leur fils

M. MONNOT François et Mme MARMILLOT Anne Laure et leurs enfants

M. MATRAT Dominique

M. MENDIHARAT Eric et Mme SILVAIN Claire et leur fille

Mme MERVELAY Danielle

Mme MEYER Nadège et ses enfants

M. MULLER André

Mme MULLER Stéphanie et ses enfants

M. PARRAIN Fabrice et Mme STOLARCZYK Edwige et leurs enfants

M. PHILIPPE Denis

M. PIAT Denis et Mme ROSIERE Erell

M. et Mme POLAT Ali et Duygu et leurs enfants

M. et Mme RAHHALI Tarik et Jennifer et leurs enfants

M. et Mme STARCK Benoît

Mme SUR Josiane

M. et Mme STARCK Benoît et Joanna et leurs enfants

M. TOROK Laurent et Mme DIDIERJEAN Frédérique

Mme TRAN Thi Nga

M. WALTER Lionel

M. et Mme WISSER Bernard et Pascale

M. et Mme YEW HIM FUN Jean-Pierre et Marie-Claire

M. ZIMMERMANN Yannick et sa fille

M. ZINS Bruno et Catherine et leur fille

La municipalité souhaite la bienvenue à ces nouveaux concitoyens.

Elle les invite à une soirée de présentation de la commune, en présence des associations locales. Les élus et les représentants des associations répondront aux questions qui pourront leur être posées,

**vendredi 5 janvier 2018 à 20 h - salle de la Souffel**

La soirée se terminera par un moment convivial autour de la galette des rois.



## RÈGLES D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE

### ■ PROJET DE NOUVEAU PLUI

Les études sont menées par un groupement de bureaux d'études composé de l'atelier InSitu, TOPOS, lupS et Ecolor. L'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) assurera l'assistance de la Communauté de communes durant toute la procédure d'écriture du PLUi.

### QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

Le PLUi est un document d'urbanisme intercommunal qui définit de façon précise le droit des sols applicable à chaque terrain. Il traduit aussi une volonté de développement cohérent et maîtrisé des communes dans un objectif de valorisation du cadre de vie et de transmission du patrimoine bâti et naturel aux générations futures.

Élaborer un PLUi c'est répondre à la question suivante : « Quel territoire voulons-nous habiter et laisser à nos enfants ? »

Il se compose :

- o D'un rapport de présentation constitué d'un diagnostic du territoire et de justifications visant à expliquer les dispositions retenues. Il comprend également une évaluation des incidences du PLUi sur l'environnement.
- o D'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) fixant les grandes orientations du développement futur de la Communauté de communes.
- o D'un plan de zonage et d'un règlement fixant les règles de constructibilité applicables à chaque parcelle du territoire.
- o Des orientations d'aménagement et de programmation qui fixent les principes d'aménagement des zones à urbaniser et définissent le cas échéant leur échéancier d'ouverture à l'urbanisation.
- o Des annexes (plans des réseaux d'eau et d'assainissement, liste et plan des servitudes d'utilité publiques,...).

### ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE

Après plusieurs mois de travail, qui ont notamment nécessité près d'une centaine de réunions, le projet de PLUi est désormais suffisamment avancé pour présenter à la population :

- les enjeux du diagnostic,
- les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Fin 2017, les objectifs du PLUi définis dans le PADD ne sont pas traduits spatialement : aucun plan ou règlement n'est encore présenté, les travaux étant en cours et peu avancés.

Le travail sur la traduction règlementaire du PADD à travers des plans de zonage et de règlement fera l'objet d'une présentation au public lors du second temps fort de concertation à prévoir au cours de l'année 2018.



Plusieurs réunions de travail sur le PADD ont eu lieu, dont une grande réunion publique à Truchtersheim le 7 novembre 2017.

### LE PLUI ET LA CONCERTATION :

Le premier temps fort de la concertation porte sur le diagnostic du territoire et sur le PADD.

Il se déroule actuellement de la manière suivante :

Les documents (diagnostic et PADD) sont mis à disposition du public dans les mairies et sur le site internet de la Communauté de communes. Les habitants et les associations peuvent consigner leurs observations dans des registres prévus à cet effet dans les communes ou adresser des courriers à M. le Président de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

Le second temps fort de la concertation aura lieu au printemps 2018 à travers l'organisation d'une réunion publique n°2 et d'une exposition dans chaque commune du projet de PLUi. À l'occasion de cette réunion publique n°2, le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation seront abordés.

À l'issue de cette concertation, un bilan sera présenté par le président de la Communauté de communes du Kochersberg-Ackerland au conseil communautaire, qui en délibèrera. Le PLUi sera arrêté et entrera alors dans une phase administrative : la consultation des personnes publiques associées (État, Chambres consulaires, Conseil départemental et régional...) puis l'enquête publique au cours de laquelle chacun pourra déposer ses requêtes auprès du commissaire enquêteur. L'objectif étant d'approuver ce document d'urbanisme commun d'ici décembre 2019.

### ■ LE P.L.U. DE STUTZHEIM-OFFENHEIM RESTE EN VIGUEUR

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune élaboré en 2012, reste en vigueur jusqu'à l'adoption du PLUi.

Pour le consulter : [www.stutzheim-offenheim.fr/index.php/cadre-de-vie/urbanisme-plu](http://www.stutzheim-offenheim.fr/index.php/cadre-de-vie/urbanisme-plu)

### ■ INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

C'est l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) qui instruit les permis de construire pour le compte de la commune. Contact : Sandrine CONRAD - [sandrine.conrad@atip67.fr](mailto:sandrine.conrad@atip67.fr)

### ■ QUELLES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT D'URBANISME SONT APPLICABLES DANS LA COMMUNE ?

Le règlement du PLU est consultable sur le site Internet de la commune [www.stutzheim-offenheim.fr](http://www.stutzheim-offenheim.fr) rubrique urbanisme. Toutes les règles publiées les années passées restent en vigueur.

#### CLÔTURE DES TERRAINS EN ZONE UA

- La hauteur maximale des clôtures est fixée à 1,80 m.
- Toutefois, de part et d'autre de la RD 41 à STUTZHEIM, la hauteur des clôtures donnant sur cette voie devra être comprise entre 1,50 m et 1,80 m.

#### CLÔTURE DES TERRAINS EN ZONE UB

- La hauteur des clôtures donnant sur le domaine public ne devra pas dépasser 1,50 m par rapport au niveau de la rue.
- La hauteur des autres clôtures ne devra pas dépasser 2 m en tout point du terrain.

#### TOITURES

Les toitures des volumes principaux des bâtiments devront avoir deux pans et des pentes comprises entre 45 et 50°. Les quarts de croupe ainsi que les pans coupés sont autorisés.

Cette règle ne s'applique pas aux petites annexes. Les couvertures seront constituées de tuiles en terre cuite naturelle, de couleur rouge ou rouge-brun, ou de matériaux rappelant la tuile en terre cuite naturelle.

### ■ CONSTRUCTIONS EN ZONE ABF ?

Toutes les constructions en co-visibilité avec la tour de l'église d'Offenheim classée monument historique sont soumises à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

### ■ QUAND FAUT-IL DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE ?

Une déclaration préalable est exigée pour les travaux réalisés sur une construction existante :

- **travaux qui créent entre 5 m<sup>2</sup> à 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher** ou d'emprise au sol,
- **travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur** d'un bâtiment,
- **travaux changeant la destination d'un bâtiment** (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

### CODE DE L'URBANISME – AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

Pour l'aménagement des espaces non bâtis autour d'un bâtiment existant en périmètre ABF, il faut aussi déposer une déclaration préalable (Cf. article R421-24 modifié par décret n°2017-456 du 29 mars 2017- art.15).

Ainsi, dans le périmètre des sites patrimoniaux remarquables et les abords des monuments historiques, les travaux, à l'exception des travaux d'entretien ou de réparations ordinaires, ayant pour effet de modifier l'aménagement des espaces non bâtis autour

d'un bâtiment existant doivent être précédés d'une déclaration préalable. Ce décret s'applique à Offenheim, dans la zone de co-visibilité de l'église.

### ■ QUAND FAUT-IL DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Un permis de construire est exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante

- ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol **supérieure à 20 m<sup>2</sup>**,
- ou ont pour effet de **modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment**,
- **toutes constructions nouvelles**.

À noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 150 m<sup>2</sup>.

### ■ TAUX DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT ?

Cette taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable) et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

Sur l'ensemble du territoire communal une taxe d'aménagement au taux de 5 % est instituée ; sauf à l'entrée de Stutzheim sur un secteur délimité, où un taux majoré à 7,5 % est en vigueur.

## RAPPELS RÉGLEMENTAIRES... POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

*Les rappels réglementaires relèvent de la loi ou de différents décrets et ils s'appliquent à tous.*

*D'autres extraits de règlement présentés dans les bulletins communaux des années antérieures restent en vigueur et se trouvent aussi sur le site Internet communal : [www.stutzheim-offenheim.fr](http://www.stutzheim-offenheim.fr)*

### ■ VIVRE DANS LE CALME, NUISANCES SONORES ET REPOS DOMINICAL ET NOCTURNE

Les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués :

- les dimanches et jours fériés avant 10 h et après 12 h,
- les jours ouvrables, le matin avant 8 h et le soir après 20 h.

### ■ POSE DE GOUTTIÈRES SUR LES TOITURES DONNANT SUR LE DOMAINE PUBLIC

Il y a obligation de poser des gouttières sur les toitures donnant sur le domaine public.

### ■ ÉLAGAGE DES ARBRES SUR LIMITE DE PROPRIÉTÉ

Les propriétaires des arbres plantés à proximité d'une limite ont obligation de couper les branches qui franchissent leur terrain et sont tenus d'élaguer et de tailler leurs haies ou arbustes qui dépassent sur le domaine public ou sur le voisinage. Seuls les petits déchets verts sont acceptés dans les déchetteries. Une aire de déchets verts est à la disposition des habitants, sur la RD41 à l'entrée de Willgottheim. Pour les plus gros volumes, s'adresser à la société Rohfrisch de Reitwiller qui est titulaire du marché de traitement et d'élimination par compostage des déchets verts de la Communauté de communes.

### ■ PAS DE FEUX DE BROUSSAILLES

Les feux de broussailles sont interdits dans la commune.

### ■ DÉNEIGEMENT, ATTENTION DANGER

En application du statut local en Alsace, les riverains ont l'obligation de déneigement et de sablage des trottoirs en cas de neige ou de verglas. Leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident.

### ■ NETTOYAGE ET BALAYAGE DES CANIVEAUX

Le balayage et le nettoyage des caniveaux sont à assurer par les riverains. En cas d'accident, leur responsabilité peut être engagée.

### ■ SUPPRESSION DE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La suppression de l'usage de produits phytosanitaires et particulièrement des désherbants chimiques dans la commune entraîne l'apparition d'herbes ... pas toujours désirables. Le travail des agents municipaux sera plus efficace si les riverains s'astreignent à un simple balayage régulier. Ainsi trottoirs, caniveaux et chemins resteront bien entretenus. « La meilleure alternative au désherbage chimique ... est la tolérance ». Changer de regard en acceptant le verdissement et l'apparition de plantes sauvages qui peuvent se révéler utiles pour la petite faune des jardins et les insectes...

## ■ STATIONNEMENT DES VÉHICULES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le stationnement des véhicules sur le domaine public ne doit pas entraver la circulation des voitures et des engins agricoles vers les chemins d'exploitation agricole. Le stationnement doit permettre de laisser une place aux piétons, aux poussettes et aux fauteuils roulants. **Attention, en cas d'incendie ou d'accident, les véhicules de secours doivent pouvoir accéder partout !**

## ■ CONCERNANT LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Il est interdit de laisser circuler les chiens sans les tenir en laisse, sur tout le ban communal. Les espaces verts et les emplacements aménagés pour les jeux des enfants, ainsi que les trottoirs ne doivent pas être souillés par les déjections canines. Par mesure d'hygiène les propriétaires de chiens sont priés de les ramasser. Par ailleurs, il convient de prendre toutes les mesures pour éviter les gênes occasionnées par des aboiements répétitifs ou prolongés.

## ■ DÉCLARATION DES CHIENS DANGEREUX

Une déclaration en mairie est obligatoire pour les propriétaires de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie.

## ■ PAS D'ANTENNES PARABOLIQUES SUR LES TOITS

Soucieux de préserver l'environnement et tenant compte du classement du clocher d'Offenheim aux monuments historiques, le conseil municipal a décidé depuis 1989 d'interdire l'installation d'antennes paraboliques sur les toits dans toute la commune. Celles-ci pourront être installées sur les balcons ou dans les jardins.

## ■ OBLIGATION DE RAMONAGE



L'activité de ramonage touche particulièrement à la sécurité des personnes et des biens.

Les entreprises de ramonage assurent depuis des décennies un service de proximité permettant de garantir la sécurité des clients mais aussi des citoyens.

**En Alsace, le ramonage est obligatoire au moins 1 fois par an pour les combustibles gazeux et 2 fois par an pour les combustibles solides et liquides, quelle que soit la quantité utilisée.**

Des ramoneurs passent dans le village deux fois par an. Il est conseillé de faire appel à eux.

## ■ ACCUEILLIR, RECEVOIR, HÉBERGER... AVEC QUELLES OBLIGATIONS ?

On les appelle gîtes, meublés de tourisme, locations de vacances ou encore chambres d'hôtes... Le principe de base est le même, accueillir dans sa propriété et à titre onéreux, des touristes, des gens de passage dans le Kochersberg-Ackerland pour des motifs divers.

Avec l'émergence de nouvelles plateformes en ligne (Airbnb, Abritel, Booking, le Bon Coin, ...) cette activité s'étend et sa visibilité en est facilitée. Bon nombre de propriétaires décident alors de franchir le pas. L'occasion d'occuper plus largement une propriété, de faire de belles rencontres, de recevoir, de partager son amour pour l'Alsace et le Kochersberg ou l'Ackerland, leurs arts et traditions, leur patrimoine, etc.

Le propriétaire qui souhaite démarrer une telle activité est tenu à deux obligations :

- déclarer cette activité auprès de la mairie où se situe son bien,
- déclarer l'activité auprès du Centre des Formalités des Entreprises (à la CCI du Bas-Rhin).

L'Office de Tourisme peut accompagner les personnes intéressées par cette activité - qui représente déjà plus de 450 lits dans la Communauté de communes -, ou celles qui réfléchissent à aménager une partie de leur bien pour de la location touristique.

À noter également que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les touristes hébergés sur le territoire sont soumis à la taxe de séjour et que c'est aux propriétaires de ces hébergements de la prélever et de la déclarer. Une plateforme de télédéclaration a été mise en service par la Communauté de communes dans cet objectif.

### À votre service :

Marie-Hélène MATTERN – Agent de Développement Touristique  
03 88 69 88 79 – marie-helene.mattern@kochersberg.fr

**La municipalité tient à remercier les concitoyens qui font preuve de civisme et de courtoisie.**

**Elle les invite à mettre en pratique la réglementation en vigueur afin de favoriser le vivre-ensemble dans un respect mutuel.**

## SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ

### ■ CANICULE ET GRAND FROID

Pendant les périodes de fortes chaleurs ou de grand froid, les personnes fragiles peuvent être en danger. Il faut donc redoubler de vigilance. Des indications vous seront fournies régulièrement afin d'éviter tout risque.

À ce titre, les personnes âgées de plus de 65 ans peuvent figurer à leur demande sur le registre communal.

Pour s'inscrire sur ce registre, contacter la mairie au 03 88 69 61 01.

### ■ SOLIDARITÉ

Si vous connaissez des personnes à risque dans votre entourage, parmi vos voisins, allez les voir, prenez de leurs nouvelles.

En cas d'urgence :

15	SAMU	17	Police-secours
18	Pompiers	112	Secours

### ■ INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL D'AIDE

La commune tient un registre communal nominatif. Les personnes suivantes peuvent figurer, à leur demande, sur ce registre :

- personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile,
- personnes adultes handicapées et résidant à leur domicile.

Pour s'inscrire, prendre contact avec la mairie au 03 88 69 61 01.

### ■ SIGNALER VOS DÉPARTS ET ARRIVÉES DANS LE VILLAGE

Il est demandé aux personnes qui s'installent dans notre commune de s'inscrire en mairie durant les heures d'ouverture.

De même, il est souhaitable que les personnes sur le point de quitter la commune pour un changement de résidence principale signalent leur départ en mairie.

Andrée VOITURIER



## RENSEIGNEMENTS UTILES

### ■ SITE INTERNET ET PAGE FACEBOOK



Le site Internet de la commune est actualisé toutes les semaines. Il permet d'accéder à de nombreuses informations utiles et aux documents administratifs en ligne. Sa compatibilité est optimisée pour tous types d'appareils et

d'écrans : ordinateurs, tablettes tactiles ou smartphones.

À voir sur : [www.stutzheim-offenheim.fr](http://www.stutzheim-offenheim.fr)

La page Facebook quant à elle, est aussi régulièrement consultée. Fin novembre 2017, elle avait obtenu plus de 500 mentions « j'aime ». Bravo et merci à tous.

[www.facebook.com/stutzheimoffenheim](http://www.facebook.com/stutzheimoffenheim)

### ■ NUMÉRIQUE TRÈS HAUT DÉBIT, FIBRE OPTIQUE



La pose de la fibre optique est bien avancée.

**Une réunion publique d'information sera organisée à ce sujet jeudi 22 février à 19 h - salle de Loisirs.**

**LA FIBRE OPTIQUE EST ARRIVÉE**  
**Réunion Publique Très Haut Débit Fibre**  
**JEUDI 22 FÉVRIER 2018 À 19 h 00**  
**SALLE DES LOISIRS**  
**ALLÉE DE LA SOUFFEL**  
**STUTZHEIM-OFFENHEIM**

Stutzheim-Offenheim sera une des premières communes rurales d'Alsace à en bénéficier.

Pour plus d'infos : [www.rosacefibre.fr/](http://www.rosacefibre.fr/)

Avant votre raccordement à la fibre optique, voici quelques liens qui pourront vous aider :

[www.rosace-fibre.fr/actualites/2017-08-22-mieux-comprendre-le-reseau-rosace](http://www.rosace-fibre.fr/actualites/2017-08-22-mieux-comprendre-le-reseau-rosace)

[www.rosace-fibre.fr/index.php/le-reseau-rosace](http://www.rosace-fibre.fr/index.php/le-reseau-rosace)

[www.rosace-fibre.fr/actualites/2017-04-26-quest-ce-que-la-fibre-optique](http://www.rosace-fibre.fr/actualites/2017-04-26-quest-ce-que-la-fibre-optique)

[www.rosace-fibre.fr/actualites/2017-07-13-premier-raccordement-reussi](http://www.rosace-fibre.fr/actualites/2017-07-13-premier-raccordement-reussi)

### Opérateurs, fournisseurs d'accès Internet :

À ce jour, les opérateurs qui proposent des offres dans la commune sont au nombre de sept. Pour aider au choix :

[www.rosace-fibre.fr/portail/operateurs](http://www.rosace-fibre.fr/portail/operateurs)

### ■ PASSEPORTS ET CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

La mairie ne délivre pas de passeports ni de cartes nationales d'identité. L'établissement le plus proche est le Trèfle, à Truchtersheim, aux horaires d'ouverture :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9h - 12h	14h - 17h
MARDI	9h - 12h	14h - 19h
MERCREDI	9h - 12h	14h - 17h
JEUDI	FERMÉ	13h - 17h
VENDREDI	9h - 12h	14h - 17h
SAMEDI	8h30 - 11h30	FERMÉ



**Immatriculation des véhicules**

Vos démarches d'immatriculation en un clic sur le site de la préfecture du Bas-Rhin [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)

Les démarches d'immatriculation suivantes sont à effectuer par **télé-procédure** :

- Changement d'adresse
- Déclaration de cession
- Demande de certificat de situation administrative (non-gage).

Pour effectuer les autres démarches relatives à l'immatriculation vous pouvez :

**trouver le professionnel de l'automobile habilité pour traiter votre dossier près de chez vous** OU **prendre un rendez-vous pour déposer votre dossier à la préfecture ou en sous-préfecture**

Vous souhaitez des services plus disponibles : nous vous engageons à améliorer nos conditions d'accès en fonction de vos besoins.

Vous attendez un accueil plus attentif : nous nous engageons à vous recevoir avec courtoisie et efficacité.

**■ PETIT MARCHÉ**

Les mardis de 16 h à 19 h, sur le parking de la Souffel, Les commerçants qui souhaitent compléter ce petit marché sont priés de s'adresser à la mairie.



et boucherie, les vendredis de 16 h à 19 h, devant la mairie.

**■ INSCRIPTIONS SUR LISTE ÉLECTORALE**

La mairie sera ouverte samedi matin 30 décembre pour les dernières inscriptions sur la liste électorale. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**■ 16 ANS : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ**

Nouvelle application pour smartphone :

CENTRE DU SERVICE NATIONAL - STRASBOURG

**JDC** JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**MA JDC SUR MOBILE**  
Une application mobile pour la Journée défense et citoyenneté

MA JDC SUR MOBILE  
NOTRE JDC EN UN CLIC

Depuis 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Ils sont tenus de s'acquitter de cette obligation dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. La mairie leur remet alors une attestation de recensement. Ainsi, entre le 16<sup>ème</sup> et le 25<sup>ème</sup> anniversaire, tout jeune doit justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté, y compris lors des inscriptions aux examens. Les données issues du recensement permettront de procéder à l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

**■ RÉSEAU KO'LIBRIS**

Informations : Réseau Ko'libris, bibliothèques et médiathèques de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland, tél. 03.90.29.03.59

Mail : [kolibris@kochersberg.fr](mailto:kolibris@kochersberg.fr) - Site : <http://kolibris.kochersberg.fr>

Depuis novembre 2017, les demandes de cartes grises et permis de conduire, comme les pré-demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports, se font par téléprocédures accessibles sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/>

Des points d'accueil numériques offrant une assistance aux usagers sont installés en préfecture à Strasbourg et dans chacune des sous-préfectures dont Saverne.

**■ ADRESSE DE LA SOUS-PRÉFECTURE**



Depuis janvier 2015 la **sous-préfecture de Saverne** délivre les documents préfectoraux pour les habitants de Stutzheim-Offenheim.

Tél : 03 88 71 72 00

[sp-saverne@bas-rhin.gouv.fr](mailto:sp-saverne@bas-rhin.gouv.fr)

3 rue du Tribunal - BP 30150 - 67704 SAVERNE

Accueil tous les jours

de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h, sauf le mercredi de 8 h 15 à 12 h.

**■ TIMBRES ÉLECTRONIQUES**

Les usagers sont invités à acquérir les timbres électroniques pour les passeports, cartes d'identité et permis bateau (et prochainement pour les titres de séjour et attestations d'accueil) depuis le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr). Au cours du premier trimestre 2018, le timbre fiscal papier disparaîtra complètement au profit du timbre électronique.

**■ BUS INTERURBAINS : INFOS RÉSEAU 67**

Un numéro d'appel, le 09 72 67 67 67 (non surtaxé) permet d'obtenir des informations sur le Réseau 67.

Un conseiller est joignable du lundi au vendredi :

de 7 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h à 14 h, ou sur Internet : [www.ctbr67.fr](http://www.ctbr67.fr)

**■ PAGS**

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les couples qui souhaitent se « pacser » peuvent effectuer cette démarche en mairie.

**■ VÉHICULES À MOTEUR**



La gendarmerie procède régulièrement à des contrôles de vitesse sur la RD41.

ATTENTION : la vitesse dans la commune est limitée à 50 km/h sur les routes départementales et à 30 km/h sur toutes les autres voies communales.



## ■ POLLUTION DES COURS D'EAU PAR LES PESTICIDES, TOUS CONCERNÉS !

Destinés à repousser ou tuer les rongeurs, champignons, insectes, maladies ou herbes indésirables, les produits phytosanitaires (ou pesticides) sont utilisés en agriculture mais aussi dans les jardins des particuliers, certains espaces ouverts au public, pour l'entretien de la voirie, des voies ferrées ou des aéroports. Ce sont plus de 68 000 tonnes de produits phytosanitaires qui sont utilisées en France chaque année. Nombre d'entre eux se retrouvent dans l'environnement et notamment dans les eaux superficielles.

### PRÉSENCE DES PESTICIDES DANS LES COURS D'EAU EN FRANCE

Les dernières analyses ont montré la présence avérée de pesticides dans plus de 90 % des points de surveillance des cours d'eau français, et dans 60 % des cas, plus de 15 pesticides différents ont été retrouvés. Les bassins les plus touchés correspondent aux zones de grandes cultures, de type céréales et assimilées ainsi qu'aux secteurs viticoles.

### LES COURS D'EAU DU BASSIN DE LA SOUFFEL ÉGALEMENT TOUCHÉS



Dans le cadre du contrat de partenariat « Souffel 2027 », le SDEA suit les concentrations d'une cinquantaine de substances phytosanitaires dans les cours d'eau du territoire ainsi qu'en sortie des stations d'épuration. Plus de 230 analyses ont été réalisées et les résultats ont montré une présence significative de plusieurs molécules phytosanitaires. En effet, on retrouve dans les cours d'eau un « bruit de fond » de divers pesticides dont certains sont interdits depuis plus de 10 ans. À cela s'ajoutent parfois des pics de concentration en herbicides. Ces derniers traduisent des pollutions ponctuelles induites par des phénomènes de ruissellement, de drainage, de dérive ou de mauvaises pratiques. Les analyses en sortie de station d'épuration ont quant à elles montré une présence quasi permanente de pesticides tout au long de l'année, principalement des herbicides utilisés pour divers usages (professionnels et non professionnels). Les substances phytosanitaires ne devraient pas être rencontrées dans les réseaux d'eaux usées, les stations d'épuration n'étant pas conçues pour les éliminer.

### RÔLE D'UNE STATION D'ÉPURATION



Une station d'épuration est destinée à épurer les eaux usées domestiques ou industrielles avant le rejet dans les cours d'eau. Le but du traitement est de séparer l'eau des substances indésirables pour le milieu naturel. Une station d'épuration est constituée d'une succession de dispositifs, permettant l'extraction des différents polluants contenus dans les eaux comme les composés organiques, l'azote ou le phosphore. Elle ne peut fonctionner correctement que si un réseau d'assainissement performant est installé en amont et si aucune substance dangereuse n'y est introduite.

De plus, régulièrement, les réseaux sont unitaires c'est-à-dire qu'ils collectent l'ensemble des eaux y compris les eaux pluviales pouvant contenir des résidus de produits phytosanitaires notamment (anti-mousse pour toiture, désherbant...). Le terme « tout à l'égout » employé autrefois est désuet puisque les réseaux d'assainissement ne doivent collecter que des eaux usées, sans produits nocifs pour l'environnement. Les déchets toxiques liquides, comme les peintures ou les pesticides, sont nocifs pour les stations d'épuration. En effet, ils détruisent les bactéries épuratrices, ce qui dégrade la qualité du traitement de l'eau. Les stations ne sont pas conçues pour éliminer de telles substances. Elles traversent donc la filière de traitement et se retrouvent directement dans le milieu naturel parfois à de très fortes concentrations. Il est donc essentiel de respecter les filières de recyclage des déchets toxiques afin d'éviter toute pollution de l'environnement.

Les produits polluants nécessitent une prise en charge particulière et des traitements adaptés. Pour rappel, il est interdit de déverser dans les égouts (lavabo, évier, toilettes, avaloir...) les huiles de vidange, les lingettes, les hydrocarbures ou les résidus de produits de bricolage et de jardinage dont font partie les produits phytosanitaires (Article R 1331-2 du Code de la Santé Publique).

*La loi Labbé et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 imposent une restriction d'usage des pesticides. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les collectivités ne peuvent plus utiliser de pesticides de synthèse dans les lieux publics, les espaces verts et la voirie. De plus, leur vente en libre-service, pour un usage non professionnel (particuliers et jardiniers amateurs) est désormais interdite. C'est une 1<sup>ère</sup> étape avant l'interdiction de leur vente, leur détention ou leur usage à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.*



## INFORMATIONS BUDGÉTAIRES 2017

## ■ BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017

		Prévu	Réalisé au 20/11/2017
DÉPENSES	Charges à caractère général, électricité, entretien des bâtiments, du matériel et des voiries, achats de fournitures, assurances, etc.	260 490,00 €	213 070,91 €
	Charges de personnel	232 264,00 €	247 366,50 €
	Autres charges : contributions aux organismes, indemnités, subventions aux associations, etc.	115 263,00 €	95 640,12 €
	Intérêts des emprunts	8 124,00 €	6 283,62 €
	<b>Total dépenses</b>	<b>616 141,00 €</b>	<b>562 361,15 €</b>
RECETTES	Remboursement des rémunérations suite aux arrêts de travail	5 000,00 €	18 678,41 €
	Vente de produits fabriqués, prestations de services	19 050,00 €	16 434,59 €
	Impôts et taxes	499 293,00 €	444 436,16 €
	Dotations	192 050,00 €	190 483,23 €
	Locations	7 000,00 €	5 843,77 €
	Produits exceptionnels remboursement de sinistres, etc.	3 000,00 €	9 216,45 €
<b>Total recettes</b>	<b>725 393,00 €</b>	<b>685 092,61 €</b>	

## ■ BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017

	Dépenses	Recettes
<b>Mairie</b>		
Aménagement de l'accueil	39 832,23 €	
Mobilier	8 851,00 €	
Matériel informatique	6 485,19 €	
Ravalement de façade (dépense de fonctionnement)	14 959,00 €	
Installations diverses	1 151,82 €	
<b>Sous-total mairie</b>	<b>56 320,24 €</b>	<b>- €</b>
<b>Écoles</b>		
Réfection de la toiture de l'école maternelle	102 020,47 €	
Réfection de la cour de l'école	12 811,20 €	
Installation diverses	1 439,00 €	860,00 €
Tableau numérique	7 961,51 €	
Mobilier	4 775,06 €	
<b>Sous-total écoles</b>	<b>129 007,24 €</b>	<b>860,00 €</b>
<b>Salles communales</b>		
Salle des Loisirs	3 613,56 €	76 066,00 €
Salle de motricité	- €	6 309,00 €
<b>Sous-total salles communales</b>	<b>3 613,56 €</b>	<b>82 375,00 €</b>
<b>Voirie</b>		
Voie verte Offenheim-Wiwersheim	63 228,00 €	
Rond-point RD 41 Stutzheim (solde 2016)	97 209,48 €	38 161,06 €
Rue du Lavoir (voirie + éclairage public)	62 063,83 €	
Rue du Mandelberg	29 874,10 €	
Aménagement de la rue de l'Eglise (étude)	1 300,00 €	
Matériel de voirie	10 058,60 €	
<b>Sous-total voirie</b>	<b>263 734,01 €</b>	<b>38 161,06 €</b>
<b>Éclairage public</b>		
Rue des Vergers	23 840,76 €	
Hagelweg	18 471,83 €	
Illuminations de Noël	2 229,12 €	
Divers travaux d'éclairage public	6 864,89 €	
<b>Sous-total éclairage public</b>	<b>51 406,60 €</b>	<b>- €</b>
<b>Terrains de sports et de jeux</b>		
Achat Skate Parc	2 000,00 €	
<b>Sous-total terrains de sports et de jeux</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Emprunts et taxes</b>		
remboursement emprunts	17 670,71 €	- €
FCTVA		21 447,75 €
Taxe d'aménagement		220 883,93 €
<b>Sous-total emprunts et taxes</b>	<b>17 670,71 €</b>	<b>242 331,68 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement</b>		
Excédents de fonctionnement années antérieures		160 024,62 €
<b>Sous total report excédents</b>		<b>160 024,62 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>523 752,36 €</b>	<b>523 752,36 €</b>

## VIE MUNICIPALE - RÉTROSPECTIVE 2017

### RÉTROSPECTIVE 2017 : ENFANCE ET JEUNESSE

*La jeunesse de Stutzheim-Offenheim dispose d'une offre diversifiée d'activités sportives et culturelles.*

#### ■ LA JOYEUSE TRIBU



Pour les tout-petits : ouverte il y a quatre ans, la micro-crèche « La Joyeuse Tribu » accueille jusqu'à 10 enfants, âgés de 10 semaines à 3 ans révolus. À mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel, ce mode de garde favorise un apprentissage de la collectivité tout en douceur.

Contact et infos : 09 54 84 50 07.

Site internet : [www.lajoyeusetribu.fr](http://www.lajoyeusetribu.fr)

Courriel : [contact@lajoyeusetribu.fr](mailto:contact@lajoyeusetribu.fr)

#### ■ LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Les parents à la recherche d'une assistante maternelle peuvent s'adresser toute l'année au RAM, installé à Wiwersheim.

Contact : Céline IVARS - RAM 3 rue de l'École - 67370 Wiwersheim - Tél. 03 88 51 00 03

Pour les nounous et les parents, programme et infos sur le blog : [rampremierspas.blogspot.fr](http://rampremierspas.blogspot.fr)

Contact par courriel : [ram.wiwersheim@alef.asso.fr](mailto:ram.wiwersheim@alef.asso.fr)

Une liste d'assistant(e)s maternel(le)s, mise à jour chaque semaine, est consultable à l'adresse suivante :

[www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels](http://www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels)

#### ■ ESPACE DE JEUX POUR ENFANTS



L'espace réservé aux tout petits dans le Parc de la Souffel.

La commune entretient deux espaces de jeux, à Stutzheim à l'Orgeraie, et à Offenheim près des écoles.

**L'installation d'un Skate Park et éventuellement d'un nouveau City Stade pour les jeunes est prévue en 2018.**

#### ■ LA TRADITION DES CRÉCELLES PERPÉTUÉE PAR LES ENFANTS



La tradition des crécelles se perpétue avant Pâques.

En 2017, à Offenheim comme à Stutzheim, deux groupes de jeunes se sont retrouvés les Vendredi et Samedi Saints dès 5 h 45, puis vers 11 h 30 et une troisième fois à 18 h 30 pour effectuer le tour du village en actionnant leurs crécelles, remplaçant ainsi les cloches « envolées pour Rome ».

Les « crécelleurs » à Stutzheim.



## ■ AIDE À LA LICENCE SPORTIVE

Le conseil municipal a décidé de doubler la subvention versée aux associations formant des jeunes de moins de 18 ans titulaires d'une licence sportive : le TCOS, le FCSO, La Klamm, soit au total 250 jeunes qui sont concernés !

Les Champs d'Escale, La Klamm, le Théâtre alsacien, les Loustics,... proposent une diversité d'activités culturelles présentées dans les pages « vie associative » de ce bulletin.



Equipe de volley filles M15 en 2017.

## ■ DESTINÉES AUX JEUNES, DES SORTIES CULTURELLES DE LA « MAISON DU KOCHERSBERG »

L'association des amis de la Maison du Kochersberg propose des visites commentées aux jeunes âgés de 8 à 14 ans.

Contact : Fabienne SPOHR au 06 47 86 57 84



Le groupe en visite au Parlement européen en avril 2017.

## ■ CONCERT-SPECTACLE DONNÉ EN L'ÉGLISE DE STUTZHEIM PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'ORTHOPHONIE DE STRASBOURG

Devant le très grand succès de ce groupe, un nouveau spectacle sera donné **vendredi 4 mai 2018, à 20 h 15 en l'église de Stutzheim.**



Voy'elles, un groupe d'élèves de l'école d'orthophonie, en concert le 12 mai 2017 à Stutzheim. Magnifique !



## RETOUR SUR QUELQUES ACTIONS MENÉES À L'ÉCOLE EN 2017 ...

Encore une riche année d'activités éducatives, sportives et culturelles.

**Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2** : une sortie au musée zoologique et au jardin botanique, une visite du château du Haut-Koenigsbourg et un cycle de natation.



**Les classes de CM1 et CM2** : une sortie au planétarium, une au Vaisseau, une sortie en Allemagne à Ettlingen, un cycle de tennis et d'escrime.

**La classe de maternelle** a fait une sortie à l'Écomusée d'Alsace.

**Toutes les classes** : une **après-midi carnavalesque** en février et la **kermesse** de fin d'année autour du thème du « Voyage ».

**Toutes les classes de maternelle et élémentaire** ont présenté des chants et des danses, suivis d'un repas organisé par l'association de parents APE. Et pour finir, une **matinée de stands** « Autour de l'eau », le mercredi 5 juillet, organisés par les élèves de CM2.



Le 30 juin 2017, tous les enfants de l'école ont participé dans la joie à une fête scolaire suivie par de nombreux parents.

### ÉDUCATION CITOYENNE



Les élèves de CM2 en mairie.

La classe de CM2 avec son enseignante Carole Lambert ont préparé un questionnaire sur la vie du village.

Tous les élèves avaient des questions pertinentes à poser au maire ; la discussion a été intéressante.

### TBI TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS



Toutes les salles de classe de l'école élémentaire sont équipées de TBI.

### ÉCOLE PRIMAIRE

Depuis la rentrée de septembre 2017, l'école maternelle et l'école élémentaire ont fusionné, pour créer l'école primaire « le Petit Pont » de Stutzheim-Offenheim, avec cinq classes.

#### LES EFFECTIFS DE L'ÉCOLE À LA RENTRÉE 2017

Suite à cette fusion des deux écoles maternelle et élémentaire, l'école primaire accueille 120 élèves répartis en 5 classes :

- > classe de Mme Freund : 30 petits et moyens
- > classe de Mme Huber : 25 grands et CP
- > classe de Mme Scheuer : 21 CE1 et CE2
- > classe de Mme Lambert Maryse : 23 CE2 et CM1
- > classe de Mme Lambert Carole : 21 CM2.

**POUR L'ANNÉE 2017-2018**, les nouveaux projets sont déjà en cours ou prévus, notamment des sorties, un spectacle de Noël, une classe de découverte...



## PROJETS ET ACTIONS DE SOLIDARITÉ

De nombreuses actions de solidarité, individuelles ou collectives, sont menées dans le village. Des citoyens engagés dans des mouvements de charité, dans des associations, dans des églises,... sont nombreux.

Ci-dessous deux exemples d'actions collectives :

### ■ UNE ROSE, UN ESPOIR



Le 22 avril 2017, des bénévoles en moto, en quad et à pied ont sillonné les différents villages du Kochersberg,

de l'Ackerland et du Pays de la Zorn, à la rencontre des habitants pour leur proposer une rose contre un don minimum de 2 € au profit de la Ligue contre le Cancer. Les sommes collectées ont été reversées au Comité du Bas-Rhin pour ses actions locales de recherche, prévention et aide aux malades.

Une belle solidarité à saluer !

**Le prochain rendez-vous est fixé au 28 avril 2018.**

Contact : Madeleine HEITMANN 07 70 70 43 68



Des concitoyens engagés pour la lutte contre le cancer.

### ■ REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 3 décembre 2017, la municipalité a invité les aînés à un déjeuner dans la salle de Loisirs.

Plus de 120 personnes étaient présentes.

Des enfants de l'école de danse alsacienne du Kochersberg (EDAL) ont offert aux aînés un spectacle chanté et dansé, plein de fraîcheur.

Les parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants de 8 à 12 ans à l'EDAL, peuvent s'adresser à Fabienne Spohr au 06 47 86 57 84.



Dances et chants régionaux lors de la fête des aînés du 3 décembre 2017.



Un groupe d'enfants de l'EDAL.



## UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

### ■ AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE STUTZHEIM



Les nouveaux supports, de même couleur que le mobilier urbain, apportent une touche de modernité.

La commune a changé les panneaux des entrées d'agglomération, en choisissant d'afficher le nom complet de la commune : STUTZHEIM-OFFENHEIM suivi du nom du village.

Ainsi, visiteurs, clients, livreurs, etc. trouveront plus facilement les adresses.

### ■ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le programme pluri-annuel d'installation de nouveaux luminaires s'est poursuivi en 2017.



Sept nouveaux lampadaires à LED ont été posés rue des Vergers et rue des Pommiers.

Des lampes à faible consommation remplacent les anciennes lampes à vapeur de mercure.



Avec deux lampadaires équipés de lampes à LED, l'éclairage de la route de Saverne à l'intersection de la route de Hurtigheim est plus performant. Il en est de même pour la route de Pfulgriesheim grâce à trois nouveaux luminaires en remplacement des anciens.

### ■ TRAVAUX EN COORDINATION : GAZ NATUREL ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Attendue depuis longtemps, la pose de tuyaux de gaz naturel dans le Hagelweg a eu lieu en octobre 2017. À cette occasion, la commune en a profité pour

enterrer de nouvelles gaines d'éclairage public. Les lampadaires ont été posés fin novembre 2017.



Rue Hagelweg





## TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

### ■ ÉCOLE MATERNELLE

Un grand chantier s'est déroulé lors des congés scolaires, en juillet et août 2017, pour la réfection complète de la toiture de l'école maternelle. Les Shingles étaient devenus poreux et l'eau de pluie s'infiltrait dans les murs en brique de l'école. Des travaux

étaient devenus indispensables.

La municipalité a décidé de profiter de ces travaux pour réaliser l'isolation thermique du plafond de l'école.



Isolation thermique du bâtiment,



pose de chenaux,



puis de nouvelles gouttières.



En été aussi, les agents communaux ont repeint les murs des deux salles de classe de l'école maternelle,



et fin août, juste avant la rentrée scolaire, les travaux sont terminés.

### ■ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

En raison d'une rupture de canalisation, un affaissement s'est formé cet été dans la cour arrière de l'école élémentaire.

Une analyse du sol a démontré la vétusté et la faible épaisseur de l'enrobé qui était posé à même la terre.

La commune a fait réparer cet affaissement puis rénover la cour par la pose d'un fond de forme plus solide et une couche d'enrobé plus épaisse.



## LIFTING À LA MAIRIE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

### ■ TRAVAUX AU REZ-DE-CHAUSSÉE

Resté en l'état depuis la construction du bâtiment en 1964, le rez-de-chaussée de la mairie en avait grand besoin. Les parois étaient

vieillissantes, les réseaux électriques et informatiques inadaptés et de surcroît, les murs n'étaient pas isolés.



Le conseil municipal a décidé de rénover le rez-de-chaussée de la mairie dont les murs n'étaient pas isolés.



Une nouvelle cloison a été posée, séparant le bureau d'une nouvelle salle d'accueil dans laquelle sera installé un ordinateur en libre accès pour faciliter les démarches administratives dématérialisées.



Après quelques semaines de travaux, un « espace d'accueil » flambant neuf accueille les administrés



Le « bureau du rez-de-chaussée » rénové et modernisé, bien éclairé et équipé de nouveau mobilier fonctionnel.



## ■ RAVALEMENT DE FAÇADE

Le crépi avait pris un coup de vieux, les gouttières fuyaient et la couleur se délitait.



Début des travaux en octobre 2017,



pose d'un filet de protection et d'une sous couche début novembre



Première peinture des murs et des corniches,



fin des travaux le 17 novembre 2017.



## FIBRE OPTIQUE

La commune de Stutzheim-Offenheim a été « fibrée » fin 2017. Elle est une des premières communes du Bas-Rhin à bénéficier de la mise en place de la fibre optique.

**Une réunion sera organisée jeudi 22 février 2018 à 19 h, salle des Loisirs, afin de fournir aux intéressés toutes les informations utiles.**

La fibre est mise en attente dans toutes les chambres de tirage situées dans les trottoirs. Les familles ayant le téléphone en aérien recevront la fibre en aérien, celles qui sont raccordées au téléphone en souterrain la recevront en souterrain.

Chacun choisira son fournisseur d'accès internet FAI.

La liste est disponible sur le site de Rosace. [www.rosace-fibre.fr/communes/stutzheim-offenheim](http://www.rosace-fibre.fr/communes/stutzheim-offenheim)

La pose de la fibre est gratuite pour tous. Les frais de branchement, de location de box, ou de raccordement demandés par le FAI sont à la charge des futurs clients du FAI choisi.



Chambres de tirage ouvertes rue du Grand Hallier,



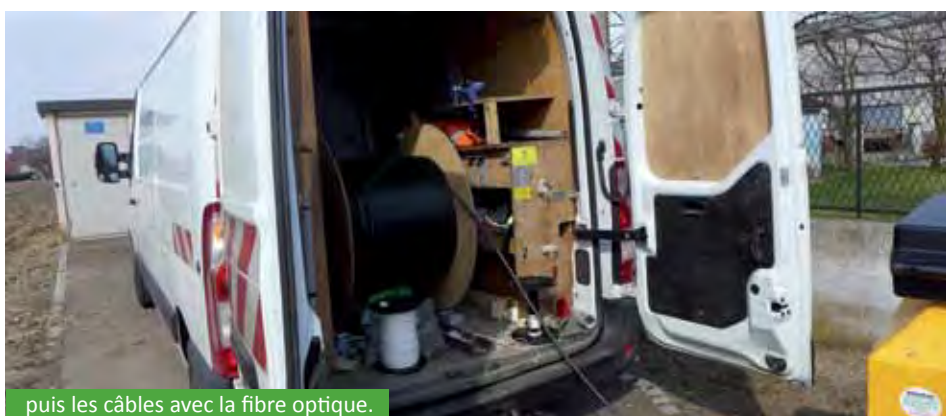
Rue du Moulin,



et route de Saverne.



Dans un premier temps, des ficelles ont été tirées dans les gaines,



puis les câbles avec la fibre optique.



La fibre optique est tirée à Offenheim en novembre 2017.



## TRAVAUX DE VOIRIE

Un important programme de travaux de voirie s'est déroulé en 2017. Différentes rues de la commune ont été créées ou rénovées.

### ■ COUR D'AUTEUIL



Fin 2016, le tapis d'enrobé de la cour d'Auteuil a été posé. C'est une voirie privée.

### ■ CROIX DE ST ANDRÉ



Dans le lotissement de la Croix de St André, les cours Raymond Matzen et Georges Holderith ont été aménagées par le lotisseur CM-CIC.

### ■ RUE DU LAVOIR



La rue du Lavoir a été créée. Elle est prolongée par un sentier qui mène à la passerelle de la Souffel.



### ■ RÉALISATION D'UNE VOIE VERTE (PIÉTONS ET VÉLOS) ENTRE OFFENHEIM ET WIWERSHEIM.

Aux deux extrémités du village, deux pistes cyclables sont en amorce du projet départemental et communautaire des pistes cyclables.



Réalisation du tracé et du fond de forme.



Pose des bordurettes.



Pose d'un enrobé et fin de la première tranche.  
La deuxième tranche sera réalisée après les travaux de viabilisation des terrains de construction situés à la sortie d'Offenheim vers Wiwersheim.



Prairie fleurie au bord de la piste cyclable à l'entrée de Stutzheim en venant de Strasbourg.

### ■ ESPACE QUIRIN

Ces rues, réalisées par le lotisseur Delta Aménagement, sont encore des voiries privées. Lorsqu'elles seront terminées et conformes au cahier des charges, la commune reprendra ce réseau

dans le domaine public. Les mêmes règles de stationnement et de code de la route s'y appliqueront alors, comme dans tout le village.



Travaux de finition rue du Grand Hallier...



... et rue de la Ferme Quirin.





**RUE DU MANDELBERG**



Création d'une nouvelle voirie rue du Mandelberg, avec la pose de deux avaloirs pour les eaux pluviales.



Pose des enrobés fin novembre 2017.

**RUE DU VILLAGE**



Rénovation de la rue du Village et du passage de la Klamm,



et de la rue du Noyer en mai 2017.

Le département du Bas-Rhin, qui en avait encore la propriété, a fait rénover la chaussée par la pose d'un enrobé sur toute la longueur de la rue du Village, du passage de La Klamm et de la rue du Noyer.

Ensuite, la commune a repris ces rues pour les intégrer dans la voirie communale.



### RUES DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

Amandiers (Rue des) (Offenheim) .....	B2 à C1	Eglise (Rue de l') (Offenheim) .....	C2	Kochersberg (Route du) (Offenheim) .....	D3 à A1
Anémones (Rue des) (Offenheim) .....	D2 - D3	Europe (Place de l') (Offenheim) .....	D3	Krautgarten (Chemin du) (Stutzheim) .....	E4
Armenis (Rue d') (Offenheim) .....	D3 - D2	Ferme Quirin (Rue de la) (Stutzheim) .....	H4	Langgass (Stutzheim) .....	E3
Auteuil (Cour d') (Offenheim) .....	B2 - B1	Garance (Rue de la) (Stutzheim) .....	F4 - F5	Lavoir (Rue du) (Stutzheim) .....	F4 à E3
Baschesgäss (Offenheim) .....	C3	Georges Holderith (Cour) (Offenheim) .....	B2	Mairie (Rue de la) (Stutzheim) .....	E4
Behlenheim (Route de) (Offenheim) .....	C2 - C1	Germain Muller (Place) (Stutzheim) .....	E3	Mandelberg (Rue du) (Offenheim) .....	C1 - B1
Blé (Rue du) (Stutzheim) .....	F4 à G5	Grand Hallier (Rue du) (Stutzheim) .....	H4	Moulin (Rue du) (Stutzheim) .....	E4
Bleuets (Chemin des) (Offenheim) .....	D2	Grasswaj (Stutzheim) .....	F4	Muehlweg (Stutzheim) .....	E5
Bois Fleuri (Rue du) (Offenheim) .....	E2	Hagelweg (Stutzheim) .....	F4 à H3	Neubüregäss (Offenheim) .....	C3
Cerisiers (Rue des) (Offenheim) .....	D2 - C2	Hengstweg (Stutzheim) .....	D4 - D3	Noyer (Rue du) (Offenheim) .....	D3
Chevreuil (Rue du) (Stutzheim) .....	E4 - E3	Houblon (Rue du) (Stutzheim) .....	E4 - F4	Offenheim-Rheinessen (Rue d') (Offenheim) ....	D3 - D2
Cimetière (Rue du) (Stutzheim) .....	F3	Hurtigheim (Route de) (Stutzheim) .....	D4 à B5	Orgeraie (Impasse de l') (Stutzheim) .....	E4 - F4
Coteau étendu (Rue du) (Stutzheim) .....	H4	Jardins (Rue des) (Stutzheim) .....	E4 à D3	Orgeraie (Rue de l') (Stutzheim) .....	E5 - F5
Croix de Saint-André (rue de la) (Offenheim) .....	B2	Kavousi (Place de) (Offenheim) .....	D2	Pandours (Place des) (Stutzheim) .....	F5
Croix des Champs (Rue de la) (Offenheim) .....	D2 - E2	Klamm (Passage de la) (Stutzheim) .....	D3 - D4	Pâquerettes (Impasse des) (Offenheim) .....	D2
Eglantiers (Rue des) (Offenheim) .....	C1 - D1	Kleinfield (Chemin du) (Stutzheim) .....	E4 à C5	Pfulgriesheim (Route de) (Offenheim) .....	C2 à E1



# Stutzheim-Offenheim



- Mairie
- Ecole
- Accueil périscolaire
- Salle Polyvalente
  - 1 Salle de la Laiterie
  - 2 Salle du Petit Pont
  - 3 Salle des Loisirs
  - 4 Salle de la Souffel
- † Eglise
- Pompiers
- Terrain de pétanque
- Terrain de Tennis
- Terrain de Foot
- Voie Verte
- Parking covoiturage
- Parking
- Arrêt de bus
- Point d'apport volontaire
- Station d'épuration
- Défibrillateur (DAE)
- Vergers



0 20 40 80 120 160 Mètres

Sources : d'après BD TOPO IGN 2013, Orthophoto CIGAL 2011 ; Cadastre DGI 2016 ; Voirie réactualisée avec la participation de la commune en novembre 2017.

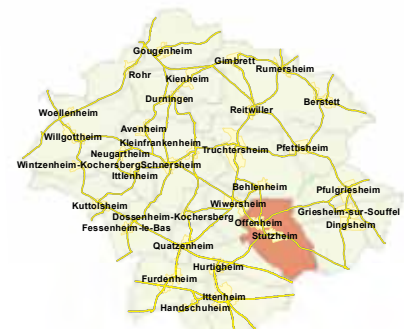
Ce plan est produit et édité par la Communauté de communes du Kochersberg sous licence Créative Commons.

Réutilisation et reproduction à but non lucratif autorisée sous réserve de citation des sources.

Le Tréfle  
Maison des Services du Kochersberg  
32 rue des Romains  
67370 TRUCHTERSHEIM



Plaetzerbach (Place du) (Offenheim) .....	B2	Sarments (Rue des) (Stutzheim) .....	F4 à G5
Plaetzerbach (Rue du) (Offenheim) .....	A2 - B2	Savame (Route de) (Stutzheim) .....	D3 à H4
Plaetzerbachweg (Offenheim) .....	C3 à A2	S'Bauergäss (Offenheim) .....	C2
Pleins champs (les) (Offenheim) .....	B1	Schlick (Place de la) (Stutzheim) .....	F5
Poiriers (Chemin des) (Stutzheim) .....	G4	Schlick (Rue de la) (Stutzheim) .....	F5
Pommiers (Chemin des) (Stutzheim) .....	G4	S'Gaessel (Offenheim) .....	C2
Prés (Impasse des) (Offenheim) .....	D3 - D2	Souffel (Allée de la) (Offenheim) .....	D3
Presbytère (Passage du) (Stutzheim) .....	E3 - E4	Souffel (Chemin de la) (Offenheim) .....	E3 à H4
Puits (Rue du) (Stutzheim) .....	F4	S'Schniedergassel (Offenheim) .....	C3
Raymond Matzen (Cour) (Offenheim) .....	B2	S'Schultzegäss (Offenheim) .....	C2
Rebweg (Stutzheim) .....	G5	Tabac (Rue du) (Stutzheim) .....	F4 - F5
Roselière (Impasse de la) (Offenheim) .....	A2 - B2	Trèfles (les) (Stutzheim) .....	D4 - E4
Rosiers (Rue des) (Offenheim) .....	B2	Vergers (Rue des) (Stutzheim) .....	H4
Sablère (Chemin de la) (Offenheim) .....	A2	Vignes (Rue des) (Offenheim) .....	C2 à A2
Sablère (Impasse de la) (Offenheim) .....	A2	Village (Rue du) (Offenheim) .....	C2 - C3
Sablère (Rue de la) (Offenheim) .....	B1 à A2		



## POUR UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

### ■ TENDRE VERS LE « ZÉRO PESTICIDE »

Cela fait plusieurs années que la commune applique un programme de réduction de l'utilisation des pesticides et des produits phytosanitaires.

### ■ CRÉMATION DES SAPINS DE NOËL



Début janvier, comme tous les ans, les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers ont collecté les sapins de Noël puis ont allumé un grand brasier avant d'offrir aux personnes présentes du vin chaud ou du jus de pommes chaud.

### ■ ESPACE SANS TABAC



À Offenheim et à Stutzheim, les parcs à jeux des enfants ont été déclarés « espaces sans tabac ».

Il est demandé à tous, jeunes et adultes fumeurs, de respecter ces espaces.

### ■ COURS DE COMPOSTAGE

En liaison avec la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland, un cours de compostage a eu lieu au printemps 2017.

Il sera reconduit le **24 mars 2018**, dans le jardin de Gabrielle ENSMINGER, rue de la Garance à Stutzheim.

### ■ RÉFECTION DES CHEMINS



Vers la fin de l'hiver, l'association foncière de Stutzheim-Offenheim a fait niveler les chemins d'exploitation agricole. Chaque agriculteur est tenu de respecter les tracés des chemins et leur bon état.

### ■ COURS DE TAILLE D'ARBRES FRUITIERS



Au début du printemps, un cours de taille d'arbres fruitiers a eu lieu au verger pédagogique.

### ■ FLEURS À COUPER



Un agriculteur du village a innové en proposant aux passants des fleurs à couper pour un tarif intéressant.



## FLEURISSEMENT « QUATRE SAISONS »

Printemps



Été



Automne



Hiver





## CITOYENNETÉ ET ENGAGEMENT

Plusieurs manifestations citoyennes ont déjà eu lieu en 2017.

En 2018, des temps forts sur la citoyenneté et l'engagement seront programmés :

### ■ CÉRÉMONIE DES VŒUX



La cérémonie des vœux début janvier 2017.

L'année commence par une rencontre citoyenne avec les nouveaux résidents dans la commune. Pour les présidents des associations, c'est l'occasion de présenter leurs diverses actions et ainsi motiver l'engagement des concitoyens.

### ■ ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES



Très forte affluence lors du premier tour des élections présidentielles.

### ■ SUIVIES DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



Martine Wonner entourée de maires de la Communauté de communes.

L'année électorale de 2017 a entraîné des bouleversements imprévus.

### ■ JOURNÉE CITOYENNE

Stutzheim-Offenheim fait partie des premières communes du Bas-Rhin à s'être engagées dans le mouvement des journées citoyennes.

En 2017, un ambitieux projet était prévu : la construction d'une passerelle sur la Souffel, proche de l'ancien lavoir à chevaux (voir page suivante).

Le défi a été relevé, et le petit pont construit par une équipe de bénévoles. Il restait à aménager le chemin qui relie la rue du Lavoir à cette passerelle.

Qu'à cela ne tienne, une équipe d'élus s'y est attelée.



Et voilà le résultat.



Une vue du côté de Stutzheim,



et une autre du côté d'Offenheim.



En 2017, la Journée Citoyenne a mobilisé près de 100 000 habitants sur toute la France, dont 75 à Stutzheim-Offenheim. Notre commune, tout comme mille autres communes françaises, a participé pour la troisième fois à ce mouvement lancé il y a dix ans à Berrwiller (commune du Haut-Rhin), et qui consiste à faire de la politique autrement, en misant sur l'intelligence collective et sur l'envie de faire ensemble, avec les concitoyens. Nous apportons ainsi une réponse au pessimisme ambiant, aux dépenses publiques contraintes et au manque de communication entre les habitants.

### ■ LA JOURNÉE CITOYENNE POURSUIT SON OBJECTIF : FAVORISER LE « MIEUX VIVRE ENSEMBLE » DANS TOUT LE PAYS.

#### QU'EST-CE QUE LA JOURNÉE CITOYENNE ?

Chaque année, durant une journée ou une demi-journée, les habitants d'une commune se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés (chantiers d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation de l'histoire et du patrimoine, contribution aux projets associatifs, projets culturels...), dans des lieux symboliques utiles à tous.

Cette démarche s'illustre par sa forte dimension participative puisque le choix des travaux à réaliser et l'organisation de la Journée Citoyenne résultent de la collaboration entre les habitants (citoyens, associations, entreprises), les élus du Conseil municipal et les services de la commune.

Cette initiative, portée par les communes, les agents municipaux et les partenaires locaux (associations, entreprises, artisans, commerçants...), favorise l'échange entre les habitants, toutes générations confondues, et crée un lien fort et fédérateur, plaçant le citoyen en tant que véritable acteur de sa commune.



**■ RETOUR SUR LES CHANTIERS RÉALISÉS LE SAMEDI 20 MAI DERNIER :**

1. Mise en place d'une passerelle sur la Souffel au bout de la rue du Lavoir. Ce fut le chantier le plus ambitieux, mis en œuvre avec plusieurs bénévoles dont quelques pompiers volontaires. Le sentier fut consolidé par la suite par plusieurs membres du Conseil municipal.



2. Aménagement d'une plateforme et création de mobilier de détente en bois de récupération par une dizaine de participants dans le passage de la Klamm.



Des hommes à la tâche,



des femmes dynamiques,



le mobilier de détente est posé.

3. Travaux d'entretien au cimetière de Stutzheim.

4. Balayage de la cour de l'école et entretien de l'aire de jeux du parc de la Souffel.



5. Gros entretien dans le clocher de l'église de Stutzheim.



6. Peinture du club house et nettoyage des abords du tennis.

7. Atelier de mise en peinture d'éléments de décoration avec une quinzaine d'enfants.



8. Et toujours, préparation du repas pris en commun par la formidable équipe de l'intendance. Au menu de cette année : du pot au feu.



9. Et bien sûr, déjeuner pris en commun.



**Nous tenons ici à remercier tous les participants pour leur engagement dans la réussite de la journée. Plusieurs associations étaient représentées : l'amicale des Sapeurs-Pompiers, le TCOS, le Conseil de Fabrique, l'APE de l'école du Petit Pont. Merci à elles.**

**Un grand merci aussi à nos entreprises :**  
 > **la Boulangerie Bonneau** qui, fidèle depuis la première année, a offert les excellents éclairs qui ont régalé les participants ainsi que les tresses pour le goûter ;  
 > **le Restaurant du Tigre et le Garage Julien Partner**, qui nous ont offert le vin qui a accompagné le repas.

**Pour l'édition 2018, vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du samedi 26 mai.** Chaque habitant, du plus petit au plus grand sera le bienvenu et pourra apporter sa contribution à cette journée. La commune se place dans un rôle d'accompagnant, c'est l'implication des habitants, en amont et pendant la Journée Citoyenne, qui donne toute sa valeur à une Journée Citoyenne.

**Nous invitons à un temps d'échange le mercredi 17 janvier, à 20 h, en mairie,** tous ceux qui souhaitent proposer et s'impliquer dans la réalisation d'une activité pour l'édition 2018.

Marie-Claude LEMMEL-FIEDERER  
 Philippe GARTISER



## LUTTE CONTRE LE GCO

■ DES MANIFESTATIONS DU COLLECTIF « GCO NON MERCI » ONT EU LIEU TOUT AU LONG DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.

Une première tentative de recherche archéologique a eu lieu en janvier 2017. Elle fut abandonnée en raison de l'absence d'autorisation.



Les pelleuses des fouilles archéologiques à Stutzheim-Offenheim.



Dès le dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2017, une centaine de marcheurs effectuent un trajet à pied sur le parcours du GCO.



Puis le dimanche 15 janvier,



avec un arrêt à Stutzheim près de la cabane « GCO non merci ».







De nombreuses manifestations «GCO NON MERCI».



Puis les dimanches suivants sur d'autres tronçons avec une participation en hausse.



Des manifestations toute l'année... !



■ DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE



Pressées par le temps, des pelleteuses, en pleine période de dégel, tentent de réaliser un diagnostic archéologique ...



Conférence de presse organisée par le maire et des collègues également concernés, mécontents de la façon dont les recherches ont été conduites.



L'échangeur à Ittenheim (version juin 2017).





Sondage du sol à Stutzheim.

## DES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONCERTATION



Réunions publiques d'information à Pfulgiesheim en avril 2017

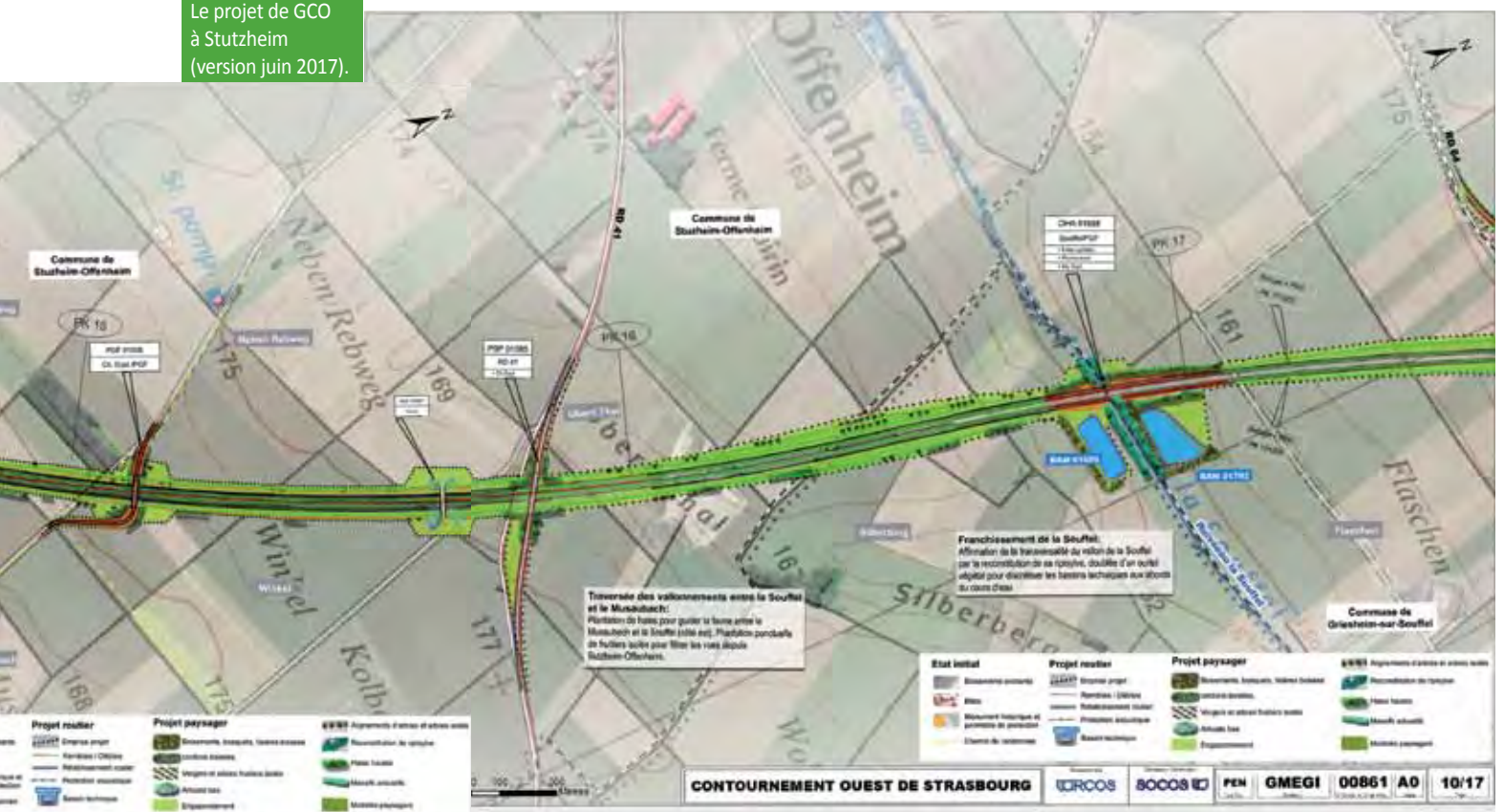


et plusieurs à Stutzheim-Offenheim en juin 2017.

Pour en savoir plus :  
ceux qui sont favorables au projet, la CCI en tête :  
[www.gco2016tousgagnants.com/](http://www.gco2016tousgagnants.com/)

et ceux qui y sont opposés :  
<http://gcononmerci.org/>  
<http://gcovedenheim.free.fr/>  
[www.alsacnature.org/](http://www.alsacnature.org/)  
[www.facebook.com/GCOnonmerci-1450769005164192/?fref=ts](https://www.facebook.com/GCOnonmerci-1450769005164192/?fref=ts)

Le projet de GCO  
à Stutzheim  
(version juin 2017).



## AMÉNAGEMENT FONCIER INTERCOMMUNAL

En 2017, plusieurs réunions ont porté sur l'élaboration du Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUi) du Kochersberg et de l'Ackerland.

Les débats communaux et communautaires portaient prioritairement sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Il faut rappeler que :

- les objectifs poursuivis dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal sont définis au moment de la prescription, en matière d'habitat et de cadre de vie, d'agriculture, d'économie, d'équipements publics ou d'intérêt public, d'environnement, d'infrastructures de transport et de mobilité et de risques naturels et technologiques,

- les études, ainsi que le travail du groupe de travail chargé du PLUi, et la collaboration menée avec les élus des communes, ont permis de déboucher sur un diagnostic de territoire et sur des orientations d'aménagement du territoire qui se formalisent à travers un Projet d'Aménagement et de Développement Durables,

- c'est au regard du PADD que les autres pièces du plan local d'urbanisme intercommunal vont ensuite être élaborées.

### 1) LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT, D'ÉQUIPEMENT ET D'URBANISME SONT LES SUIVANTES :

- A. Organiser le territoire pour un développement équilibré  
Le territoire est organisé selon 3 niveaux d'armature urbaine :
- Le centre bourg, Truchtersheim.
  - Les bassins de proximité, dont Stutzheim-Offenheim.
  - Les villages.
- Les logements, les équipements, les activités économiques sont répartis selon la vocation de chaque rang de l'armature ainsi définie.
- B. Préserver le cadre de vie des habitants
- C. Donner toute sa place à l'agriculture
- D. Prendre en compte les risques et les nuisances pour protéger les personnes et les biens
- E. Conserver un bon niveau d'équipements et de services sur le territoire.

### 2) LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DES POLITIQUES DE PAYSAGE :

**Orientation 1** : mettre en œuvre des actions en faveur de la diversité des paysages.

**Orientation 2** : conserver la qualité paysagère des villages.

### 3) LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DES POLITIQUES DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS, ET DE PRÉSERVATION OU DE REMISE EN BON ÉTAT DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES :

**Orientation 1** : protéger l'espace agricole.

**Orientation 2** : favoriser et renforcer la biodiversité.

**Orientation 3** : préserver et remettre en état les continuités écologiques.

### 4) LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES THÉMATIQUES CONCERNANT L'HABITAT :

**Orientation 1** : diversifier la production de logements pour répondre aux besoins de tous aux différentes étapes de la vie.

**Orientation 2** : améliorer la qualité de l'offre et l'adapter aux besoins du territoire.

### 5) LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS :

**Orientation 1** : faciliter le recours aux transports collectifs et au covoiturage.

**Orientation 2** : développer les déplacements doux comme alternative à l'automobile.

**Orientation 3** : inciter à la découverte du territoire par les déplacements doux.

### 6) LES RÉSEAUX D'ÉNERGIE :

Favoriser l'indépendance énergétique, permettre le développement de la géothermie, poursuivre le déploiement du gaz de ville sur le territoire.

### 7) LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES :

Permettre l'accès à des services de communication électronique performants, développer l'accès aux technologies numériques et au très haut débit pour accompagner les projets de création d'entreprises locales.

### 8) L'ÉQUIPEMENT COMMERCIAL :

Répondre aux besoins du territoire en matière d'équipement commercial et de services à la population.

### 9) LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LES LOISIRS :

**Orientation 1** : répondre aux besoins du territoire en matière d'équipement commercial.

**Orientation 2** : déployer le tourisme vert et les équipements qui lui sont liés.

**Orientation 3** : renforcer les équipements de loisirs.

### 10) LES OBJECTIFS DE MODÉRATION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE ET DE LUTTE CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN.

**Orientation 1** : prioriser le développement dans les enveloppes urbaines et favoriser le renouvellement urbain.

**Orientation 2** : maîtriser la consommation foncière et lutter contre l'étalement urbain.

**Orientation 3** : optimiser le foncier voué à l'activité économique.

Le PADD prévoit la réduction des surfaces dédiées aux extensions urbaines à vocation d'habitat situées hors des enveloppes urbaines : la superficie maximale cumulée des zones d'extension urbaine des communes est fixée à 70 ha, contre près de 200 ha initialement inscrits dans les documents d'urbanisme communaux antérieurs.

## “Projet d'Aménagement et de Développement Durables”



## VIE ASSOCIATIVE

### ASSOCIATION LES CHAMPS D'ESCALE

#### LES CHIFFRES DES CHAMPS D'ESCALE 2017 :

- 39 dents de laits précieusement conservées dans un mouchoir au fond d'une poche
- 123 blagues pas drôles qui font rire tout le monde
- 45 verres cassés sans que personne n'y soit pour rien
- 189 chagrins parce que maman est déjà partie
- 99 chagrins parce que papa n'est toujours pas arrivé
- 67 magnifiques transversales rentrantes que les copains n'ont pas vues
- 1290 filles pleurant « Les garçons m'embêtent ! »
- 1290 garçons insistant « Ce sont elles qui ont commencé ! »
- 235 enfants dégoutés : « Oh nan ! Encore du poisson ! »
- 235 animateurs agacés : « On a du poisson une fois par semaine. Maintenant mange s'il-te-plait ! »
- 625 haricots verts mal cachés sous la purée
- 589 seaux de sable doux, certifiés deux fois plus doux que celui de la concurrence
- 88 toilettes impuissants, trop loin pour éviter l'accident
- 780 fote d'ortograf kasiman inpardonnables

- 236 vêtements que personne ne viendra jamais récupérer dans le carton d'objets trouvés
- 92 têtes en l'air qui rentrent en collision
- 3290 enfants qui rient parce que l'animateur est drôle
- 213 enfants qui pleurent parce que l'animateur est injuste et tout-puissant
- 5120 garçons qui disent que « Les filles c'est nul » et pensent le contraire
- 934 filles qui disent que « Les garçons c'est méchant » alors qu'ils sont juste maladroits
- 2130 fois une animatrice dira « Mettez vos bonnets »
- 15500 pas de danse pour offrir un merveilleux spectacle de Noël aux parents

...Et l'année 2017 est passée. Les Champs d'Escale vécurent heureux : ils eurent beaucoup d'enfants...

**Toute l'équipe des Champs d'Escale, le comité et la Présidente se joignent à moi pour vous souhaiter de merveilleuses fêtes de fin d'année.**

Laurence WINTER



## ASSOCIATION ELSASSER THEATER D'NACHTSCHWARMER



La troupe des Nàchtschwärmer vous propose cette année une comédie de mœurs moderne sur un sujet pourtant épineux : l'endettement. Mais lorsque celui-ci est délibéré et volontaire, la situation peut devenir cocasse. La pièce est de Raymond KNIBHLER, intitulée

### « De Schùldebùckel »

En effet, Julien et Irène forment un couple qui use de tous les stratagèmes pour ne pas rembourser ses créanciers tout en profitant des services qui lui sont rendus. Mais le montant de leurs dettes augmente. Ils vont tenter une dernière trouvaille en demandant à leur ami Yves, artiste peintre, de leur copier en plusieurs exemplaires un tableau de famille de grande valeur. Comment ces copies permettront-elles de réduire, voire d'annuler leurs dettes sans que le couple n'ait recours à des manœuvres frauduleuses ?

Les représentations se dérouleront dans la salle des Loisirs de Stutzheim-Offenheim.

### Vorstellung - représentations

Mardi	13 février 2018 à 20 h 15
Vendredi	9 - 16 février 2018 à 20 h 15
Samedi	3 - 10 - 17 février 2018 à 20 h 15
Dimanche	4 - 11 - 18 février 2018 à 15 h

**Pour profiter de leur humour et des moments de fous rires, vous pouvez réserver, uniquement par téléphone, à compter du 13 décembre 2017, du lundi au vendredi de 19 h à 22 h au 03 88 69 73 11 - TARIF : Adulte = 10 € / Moins de 16 ans = 4 €**

La troupe se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, une bonne année 2018 de paix, de bonheur, et surtout la santé pour en profiter.

*Mer empfänge ejch im Hornung 2018, im fest sààl... Ich wensch ejch a frohi Wihnächte, un a gueter Rùtsch ins neje Jahr !  
Salü bisämme,*

Paul TRIEBEL

03 88 69 73 11 – [www.nachtschwärmer.com](http://www.nachtschwärmer.com)

Photo Nachtschwärmer Février 2016





## LES SAPEURS-POMPIERS DE STUTZHEIM-OFFENHEIM



Avec l'arrivée de 4 nouvelles recrues, la section locale de Stutzheim-Offenheim forme une belle équipe de 12 sapeurs-pompiers volontaires. Elle vient de réceptionner cette année un nouveau véhicule d'intervention, entièrement équipé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours, le SDIS. Le véhicule a été remis par le sergent-chef Arnaud DUCHET, responsable technique en charge du matériel à l'UT de Truchtersheim, à Renaud COLLET, sergent-chef de la section locale de Stutzheim-Offenheim, en présence de François TROST, commandant de la compagnie de Molsheim, du lieutenant J.J. STUBER, et du maire Jean-Charles LAMBERT. Ce nouveau véhicule sera bien utile aux pompiers locaux qui réalisent en moyenne une cinquantaine d'interventions par an, sans compter les manœuvres, les FMPA (Formation de Maintien et de perfectionnement des acquis), et les divers exercices d'applications.

### DU CÔTÉ DE L'AMICALE

#### Déjeuner asperges

Ce déjeuner sera reconduit en 2018, pensez dès à présent à réserver le dimanche 6 mai 2018.



#### Crémation des sapins de Noël

Cette opération sera reconduite **le samedi 13 janvier 2018**, il suffira simplement de déposer les sapins, ou branches de sapin sur le trottoir. La collecte se fera le samedi après-midi à partir de 13 h. La crémation aura lieu à Stutzheim au bout de la rue des Sarments, à la tombée de la nuit vers 17 h 30.

S'en suivra un grand moment de convivialité autour d'un verre de vin chaud ou d'un jus de pomme chaud offert par l'amicale.

**Merci à tous pour votre soutien tout au long de l'année et pour votre excellent accueil lors de la distribution des calendriers 2018. L'ensemble des membres de l'amicale se joint à moi pour vous souhaiter d'agréables fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2018.**

Christian HUFSCMITT

## AVEC LA KLAMM, IL EST INTERDIT DE S'ENNUYER À STUTZHEIM-OFFENHEIM



Les nouveaux habitants se demandent sans doute quelle est la raison de la dénomination de notre association. En fait, il s'agit du nom donné au lieu-dit, en l'occurrence une

bande de terrain plantée d'acacias, reliant les deux villages. La KLAMM, signifiant chemin creux. Ce nom convient parfaitement à notre association, qui se veut être le lien entre les habitants et les générations.

Il suffit de consulter la liste des 19 sections pour se laisser tenter par des activités aussi nombreuses que variées s'adressant à tous

les âges. Tel est d'ailleurs le rôle de toutes les associations composant notre commune, permettant ainsi de tisser des liens entre les « anciens » et les « nouveaux ».

Bien sûr, cette réussite n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat du travail des nombreux bénévoles qui s'activent sans relâche, avec enthousiasme et altruisme, tout au long de l'année et cela depuis plus de 30 ans.

Avec près de 540 membres, La KLAMM peut être fière du chemin parcouru et vous invite à la rejoindre en tant que bénévole ou membre d'une section.

**Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2018.**



### PLANNING DES RANDONNEES 2018

Date	Lieu	Distance	Dénivelé	Guide
11-mars	Fuchsloch - Cabane des trois forestiers	12 km	350 m	Gérard
08-avr	Saverne - Circuit des rochers Sud	14 km	450 m	Germain
06-mai	Heiligenstein - Ste Odile	17 km	430 m	Germain
10-juin	Val de Villé	15 km	300 m	Germain
24-juin	Bergheim - Tannenkirch	17 km	680 m	Gérard
08-juil	Lemberg	16 km	430 m	Gérard
05-août	Turckheim	16 km	530 m	Germain
02-sept	Bourg-Bruche - Le Climont	15 km	700 m	Gérard
07-oct	St Nabor	13,5 km	300 m	Germain
11-nov	Elsassblick - Col du Narion	15 km	650 m	Gérard
02-déc	Engst - Grossmann	14 km	430 m	Gérard

Tél. Germain : 03 88 69 77 80

Tél. Gérard : 03 88 69 68 74 Port 06 15 87 99 27

Les distances et dénivelés sont donnés à titre indicatif et seront précisés après la reconnaissance des circuits.

Une fiche détaillée sera adressée par mail avant chaque sortie à toutes les personnes inscrites auprès de Cécile GARNIER : [garnier.cec@orange.fr](mailto:garnier.cec@orange.fr)



## ACTIVITÉS DE « LA KLAMM » 2017/2018

	ACTIVITÉS	CONTACT	HORAIRES	LIEU
<b>JEUNES</b>	DANSE MODERN'JAZZ	Stéphanie ARBOGAST 06 07 24 62 33	Mardi à partir de 17 h	Salle des Loisirs
	HIP - HOP	Cyrielle MILLANT 06 68 25 92 78	Vendredi à partir de 17h45	Salle des Loisirs
	BADMINTON	Grégoire MULLER 06 88 91 01 73	Jeudi à partir de 17 h	Salle des Loisirs
<b>ACTIVITÉS PHYSIQUES</b>	COURS DE REMISE EN FORME	Anny OSTER 06 28 01 64 62	Mardi à 20 h 15	Salle des Loisirs
	BADMINTON Loisirs et compétition	Pascal BAUER 06 89 51 75 16	Lundi à 18 h Jeudi à 19 h Dimanche à 10 h	Salle des Loisirs
	VOLLEY COMPETITION Equipes masc. et fém.	Nicolas BAUX - 06 61 91 51 06 Caroline VIX - 06 72 13 27 21	Lundi à 20 h 30 Mercredi à 18 h 30 et 20 h 30 Vendredi à 20 h Samedi à 14h enfants	Pfulgiesheim le lundi Salle des Loisirs
	RANDONNEES	Germain GRASSS - 03 88 69 77 80 Gérard HUMBRECHT - 03 88 69 68 74	Un dimanche par mois	Vosges et Forêt Noire
	DANSE DE SALON	Jean-Marie GARNIER 03 88 69 75 71	Mardi à 19 h 15 débutants à 20 h 30 confirmés	Salle du Petit Pont
	PILATES	Frédérique GENOT 06 81 31 53 53	Lundi 18 h 30 Vendredi 16 h 45	Salle des Loisirs Salle de motricité
	AQUAGYM	Martine TRUNK 06 74 27 60 38	Vendredi 12 h à 12 h 45 12 h 50 à 13 H 35 Lundi 9 h à 9 h 45	DOMITYS OBERHAUSBERGEN Hôtel ATHENA SPA -STRASBOURG
<b>ACTIVITÉS CULTURELLES</b>	CLUB DE L'AMITIE	Gaby GARTISER 03 88 69 83 32	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mercredis à 14 h	Club-House du Foot
	TEMPS LIBRE	Cécile CHAPELLE - 03 88 69 75 30 Marie Claude ROEDER - 03 88 69 75 53 Henri MUSSEY - 06 06 68 83 99 Brigitte ZIRNHELT - 03 90 29 66 83	Jeudi après-midi (ou parfois autre jour)	Visites dans la région
	ART FLORAL	Françoise GARNIER 03 88 69 76 47 et Cécile GARNIER 03 88 69 75 71	Un vendredi par mois à 17 h et à 20 h	Salle du Petit Pont
	AQUARELLE	Béatrice WOLF 06 81 74 61 66	Un mercredi par mois à 14 h	Laiterie
	PATCHWORK	Mireille WINTERBERGER 03 88 69 82 64	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mercredis à 20 h	Laiterie
	OENOLOGIE	Jean-Marc REINMANN 06 30 84 41 55	Dernier mercredi du mois à 20 h	Salle du Petit Pont
	COURS DE CUISINE	Martin DESCHLER 03 88 62 00 28	un lundi par mois à 18 h 15	Salle de la Souffel
	INITIATION THEATRE	Alexandre TAESCH 06 75 93 53 80	mercredi à partir de 14 h	Salle de motricité école maternelle
	ATELIER DE PEINTURE	Lise LEMAHIEU 06 82 80 58 33	Enfants un mercredi par mois à 13H30 Adultes un samedi par mois à 13h30	Salle du Petit Pont

## FOOTBALL AS KOCHERSBERG : UNE FORMATION D'EXCELLENCE

Les grandes catégories, notamment les équipes 1, ont réalisé des parcours remarquables.

Les U19 DH, avec dans leurs rangs Pierre et Gilles Gartiser ou encore Thomas Hauswald les enfants du village, ont constitué le fleuron et la fierté de l'ASK. Campés sur le podium, ils ont brillamment effacé les cadors régionaux en s'appuyant sur un jeu bien léché, une circulation tactique huilée et une efficacité avérée. La troisième place, jamais atteinte, toutes catégories confondues dans le Kochersberg, témoigne du talent dégagé par un groupe soudé, quasi fusionnel et imperméable aux embûches. Des qualités d'hommes qui vont leur sourire dans le futur. La formation pointue et valorisante délivrée par Michel Metzger, secondé par Sébastien Scheyder, Laurent Wechsler et Martin Kaueffer a porté ses fruits avec succès.

Les U16 DH ont, à force de courage et d'abnégation, arraché leur maintien dans le money time. Mal lotis en décembre, ils ont su cravacher, se sublimer voire se transcender pour reprendre du poil de la bête et finalement occuper une 11<sup>ème</sup> place flatteuse, mais pas imméritée. Rencontre après rencontre, ils ont glané des points précieux pour s'extirper d'un guêpier qui les guettait. L'enthousiasme sans faille insufflé par Fabien Dumoulin et Philippe Arbogast a permis de ne rien lâcher et de croire en leur potentiel, à juste raison.

Les U18 promo ont raté le coche chez le leader Obernai qu'ils auront taquiné jusqu'à l'ultime journée, échouant à ses basques. Une artillerie lourde (105 buts marqués) et un verrou défensif sécurisé (14 encaissés) n'ont pourtant pas suffi pour s'offrir la montée. La minutie d'une horlogerie suisse, autant que l'exigence ascétique de Fabien Koch, aidé de Pascal Stalter et Christophe Wolff, ont permis à un groupe talentueux de se bonifier au fil de la saison.

Les féminines ont démontré des qualités insoupçonnées et une maîtrise attachante. Chouchoutées par l'ancienne internationale Michèle Wolf, par le coordinateur Patrice Zeraba, par Thomas Christmann, Laetitia Weber, Lucas Voltzenlogel et soutenues par un public conquis, elles ont réalisé une saison admirative. La 2<sup>ème</sup> des U18 drivée par Jean-Luc Christmann occupe une satisfaisante 6<sup>ème</sup> place, eu égard aux soucis d'effectifs rencontrés par moments. Ils ont

été exemplaires et appliqués. La 3<sup>ème</sup> coachée par Bertrand Wentz et Yannick Kugel termine 9<sup>ème</sup> en ayant un effectif plus jeune que les autres, mais une farouche volonté de progresser.

Les U 15 ans garçons ont payé le tribut d'une saison un peu cahotique liée à des ajustements de l'encadrement, mais terminent tout de même 5<sup>ème</sup>. Ils ont su rebondir avec l'arrivée de Quentin Arbogast et Alexis Fischer et la reprise de Manaila Cosmin. La 2<sup>ème</sup> guidée par Christian Schotter finit 11<sup>ème</sup> et a progressé au fil de la saison. Les U13 promo de Raphael Moog et Sébastien Schneider ont envisagé la montée jusqu'à l'ultime journée en tenant tête au leader Cronembourg, tout en développant un football construit et pétillant. Ils se positionnent 2<sup>ème</sup>.

La 2<sup>ème</sup> de Vincent Zehnacker et Denis Créatin a éprouvé quelques difficultés, mais a su progresser tout en réalisant de belles performances et terminer 5<sup>ème</sup>.

La 3<sup>ème</sup> menée par Nicolas Muller et Georges Tanghe a achevé l'exercice à la 6<sup>ème</sup> place.

Les U11 promo d'Emmanuel Krieger, tout comme les quatre autres équipes encadrées avec passion et compétence par Marc Klein, Florian Jules, Maxwell Anane, Thierry Roth, Valentin Pinon, Raymond ont enrichi leur bagage en se délectant du plaisir de jouer sans classement ni pression, mais avec talent.

Quant aux débutants et pitchounes, ils ont été choyés et chouchoutés avec entrain et enthousiasme par Serge Heckler, Vincent Jessel, Pierre Hubert, Julien Merck, Christophe Suss, Patrick Binder, Estelle Krieger et Rudy Carlier pour s'éclater sur les prés.

Le nouveau président Jean-Marie Beck et son comité trouvent dans ce palmarès un motif de belle satisfaction. Mais aussi dans l'action menée lors du tournoi des féminines qui a permis de collecter des fonds pour la ligue contre le cancer. Mais il n'oublie pas pour autant qu'il va falloir s'atteler à faire avancer des dossiers en souffrance. Un beau et courageux challenge dédié à une structure de quelques 340 licenciés et 50 dirigeants.

Gérard HAUSWALD

Les U19 DH sur le podium de la division d'honneur







Les U13 en Belgique avec MBAPPÉ.



Les débutants de Stutzheim encadrés par Christophe SUSS.

## FOOTBALL CLUB DE TRUCHTERSHEIM-STUTZHEIM-OFFENHEIM.

L'équipe trois de l'entente évoluant à Stutzheim-Offenheim a terminé deuxième dans un groupe relevé derrière Schaffhouse et s'est offert une place en division 1 pyramide B pour la première fois. Toujours sous la houlette de Didier Erb, avec en prime les précieux conseils de Fabien Heim, nous sommes, à presque mi-parcours, en milieu de tableau mais également qualifiés pour les 16<sup>ème</sup> de finale du challenge décathlon. L'équipe une est en bien mauvaise posture puisque en queue de peloton en promotion, la deux en très bonne position, en promotion également, mais en pyramide B. Les vétérans et les deux équipes de super vétérans sont, comme d'habitude, très à l'aise durant les trois mi-temps.

Nos installations sont magnifiques, entretenues de manière régulière, par Philippe Gartiser secondé par Gaby son épouse.

Le nettoyage du club house, des vestiaires, l'entretien des abords et du terrain, l'arrosage de ce dernier à 5 heures du matin en

été, le lavage des maillots, font partie de leur quotidien avec en prime des permanences le samedi après-midi pour accueillir les jeunes dans les meilleures conditions possibles. Si nous n'avions pas Philippe..... !

Merci également à la mairie pour la tonte et l'entretien régulier, à Fabien Heim, Roger Vogel, Dominique Felix, et Antoine Lehmann pour leur engagement sans faille.

Je n'oublierai pas Serge Brion qui nous représente à toutes les assemblées générales de la ligue.

**Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année, une bonne santé, et une excellente année 2018.**

Pour le comité

Christian LEHMANN



Les bénévoles du club de foot entretiennent parfaitement le terrain de foot, avec l'aide des agents communaux.

## ASSOCIATION ALSACE-CRÈTE



Créée en 1996, l'association Alsace-Crète est fortement et durablement liée à la commune de Stutzheim-Offenheim. Un an après sa création, avec son ancien maire Jean-Daniel Zeter, elle fit signer à la commune un jumelage avec le village crétois de Kavousi, ce qui donna lieu à des festivités en Crète dont ceux qui y participèrent se souviennent encore.

L'association Alsace-Crète a toujours son siège à Stutzheim-Offenheim. Et forte de ses 1350 membres, elle organise en Crète des voyages en groupe, donne des conseils pour des voyages individuels, en famille, entre amis... Elle importe également des produits de Crète dont la fameuse huile d'olive.

20 ans se sont écoulés depuis la signature du jumelage... Un anniversaire qu'il sera agréable de fêter dans l'île de Minos et dans le cadre d'un voyage d'une semaine organisé par Alsace-Crète.



AG Alsace-Crète en juin 2017, salle du Petit Pont

### ■ VOYAGE ALSACE-CRÈTE

#### «20<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE STUTZHEIM-OFFENHEIM – KAVOUSI»

Déjà annoncé dans le bulletin communal de l'année dernière, un voyage-anniversaire aura lieu du 3 au 10 octobre 2018 (vol Baden-Baden/Heraklion/Baden-Baden).

Au programme, des visites à Heraklion, dans la région de Kavousi, d'Agios Nikolaos et de Zakro, des randonnées, une promenade en mer et bien-sûr des festivités dans une île dont l'hospitalité est réputée. Le groupe (de 18 personnes maximum) se déplacera en voitures de location et sera logé dans de petits hôtels dans le village de Kavousi.

Le prix du voyage (vol et séjour) n'excèdera pas 800 €.

**Pour tout renseignement et toute inscription dans la limite des places disponibles, s'adresser à Jean-Claude Schwendemann :**  
[jcschwendi@wanadoo.fr](mailto:jcschwendi@wanadoo.fr)



## AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE STUTZHEIM-OFFENHEIM



Le don du sang est une nécessité. Malgré les énormes progrès de la médecine, aucun produit ne remplace aujourd'hui le sang.

Chaque année, en France, près d'un million de personnes sont soignées grâce à des transfusions sanguines. Ces transfusions reposent sur des dons de volontaires en bonne santé. C'est là que la générosité de chacun entre en ligne de compte.

Pour donner son sang, il faut être majeur, peser au moins 50 kg et répondre à un questionnaire médical avec un médecin sur place qui évalue l'état de santé du donneur.

97 dons ont été collectés en 2017 dans notre commune. Un grand merci au nom des malades.

Nous souhaiterions pour 2018 que chacun sensibilise son entourage à venir nous rejoindre à la salle du Petit Pont le mardi 23 janvier et le mardi 26 juin 2018 entre 17 et 20 h.

Grâce aux délégués du village, votre don s'accompagnera d'un temps de convivialité et d'un repas offert.

Les délégués :

Madeleine HEITMANN 07 70 70 43 68

Benoit LOMMELE 06 64 97 17 06



**Ayez du cœur,  
donnez du sang.**



## PAROISSE CATHOLIQUE : LES 150 ANS DE L'ÉGLISE DE STUTZHEIM



Une première chapelle existait à Stutzheim en l'an 1154 ; elle appartenait aux moines de l'abbaye de Schwarzach dans le Pays de Bade, qui étaient aussi propriétaires d'une grande ferme et d'un moulin sur la Souffel. Un siècle plus tard, a été construite une petite église paroissiale entourée par le cimetière.

Le 16 septembre 1866, le conseil de fabrique de la paroisse de Stutzheim-Offenheim s'est réuni sous la présidence de Jacques Wack, agriculteur à Offenheim (act. ferme Lux) et a délibéré sur les mesures à prendre d'urgence à propos de l'église de Stutzheim, car cette ancienne église était à la fois en mauvais état et trop petite pour accueillir la population des deux villages (544 habitants) lors de certaines fêtes solennelles. Ces jours-là, expliquait Jacques Wack, on a même constaté des mouvements fort graves. Le maintien de l'ordre pendant les offices divins devient impossible. L'encombrement des fidèles entassés les uns sur les autres cause souvent des incommodités fort désagréables et nuisibles à la santé du prêtre et des assistants ; il est même déjà arrivé que le manque de places a occasionné des altercations très vives, même des rixes qui ont donné lieu à des poursuites judiciaires. Déjà huit ans auparavant, le préfet est venu voir le mauvais état de l'église et a recommandé au maire Michel Quirin d'entreprendre une reconstruction en promettant son appui et son secours le plus généreux. Mais depuis, rien n'a été fait, faute de ressources.

En ce 16 septembre 1866, le président Wack a proposé un moyen qui seul pourrait donner la solution depuis longtemps désirée. Il a annoncé que le curé Aloyse Buntz, avec l'accord du conseil municipal, avait ouvert une liste de souscription dont le produit s'élevait déjà à

la somme de 20 000 francs. En plus, les habitants se sont engagés à faire tous les transports des pierres, bois, chaux, ce qui économise 5 000 francs. Ajouter encore le prix de revente des matériaux de la démolition évalué à 1 600 francs et on arrive à des ressources totales de 26 600 francs. En ce temps-là, le budget annuel de la commune de Stutzheim s'élevait à 4 000 francs !

Sur le champ, le conseil de fabrique a adopté les propositions de son président. Mais il restait un problème à régler : l'ancienne église était la propriété de la commune. Pour permettre la construction de la nouvelle église par la paroisse, le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 11 novembre 1866, de céder l'ancienne église au conseil de fabrique, à condition que, à l'achèvement des travaux, ce conseil abandonne le nouveau bâtiment à la commune.

Le 23 décembre 1866, après réception de l'autorisation de l'évêque et du préfet, le conseil de fabrique a formé une commission composée d'un président (le meunier André Mathis de Stutzheim), d'un secrétaire (Joseph Schlosser, aubergiste à Stutzheim), d'un trésorier (le curé Buntz), de Jean-Baptiste Pfister (agriculteur à Stutzheim), du maire André Quirin et de son adjoint Jacques Lorentz. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'architecte Jéhu. L'entrée se fera par un porche, côté place. Le cimetière sera transféré à la limite du village. Les travaux ont été menés à un rythme soutenu. En moyenne, 6 à 10 maçons, plus des manoeuvres du village, étaient à l'œuvre sur le chantier où travaillaient aussi les tailleurs de pierre. Et tout à la force des bras ! La croix de la flèche a été fabriquée par Antoine Halbwachs, forgeron à Stutzheim.

Côté finances, le chantier s'est soldé par excédent de 901 francs, soit 37 014 francs de recettes et 36 131 francs de dépenses. En 1869, le maréchal français Bazaine était de passage à Stutzheim et a fait un don de 2 000 francs. Napoléon III n'a pas oublié Stutzheim et a fait cadeau, en 1870, d'une garniture d'autel (crucifix et chandeliers) en laiton doré. Enfin, après l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, le fils de l'empereur Guillaume I<sup>er</sup>, également de passage à Stutzheim, a fait un don de 2 000 Mark. Le mobilier sera acquis par la suite et un lustre sera offert en 1901 par la famille Quirin.

Tout est bien qui finit bien ! La consécration festive de l'église de Stutzheim a été célébrée le 2<sup>ème</sup> dimanche de novembre 1868. Depuis, l'église a été rénovée à plusieurs reprises, notamment en 1956, en 1984 et en 2012 grâce au legs de la famille Diebold.



**À l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire, une célébration festive aura lieu le 24 juin 2018 ; elle sera suivie du verre de l'amitié dans la ferme Lommelé. Toute la population y est cordialement invitée.**

## LE TENNIS CLUB DE STUTZHEIM-OFFENHEIM (TCOS)

### 2017, une année de changement !

Ça y est, une page se tourne, après 30 ans de présidence plus que réussie et reconnue de tous, Joseph Hohwald (ou Sepp !) transmet le flambeau à Philippe Salini et revêt le titre de président d'honneur. Mais 2017 c'est aussi les 30 ans du club, un bel open, des résultats sportifs et de très bons moments de convivialité et de fête.

### ■ CÔTÉ TENNIS



Les championnats seniors hommes/femmes se sont déroulés tout au long de l'année avec des fortunes diverses ! Le club a aligné 3 équipes hommes, 2 équipes femmes, 1 équipe Crédit Mutuel et 1 équipe 60 ans.

Entre les blessures et les départs, l'équipe 1 masculine a eu une année 2017 un peu compliquée mais reprend du poil de la bête avec de nouvelles recrues ! Les autres équipes masculines se sont maintenues dans leur poule respective et l'équipe de la coupe du Crédit Mutuel est arrivée en demi-finale de son secteur. Chez les femmes, on prend les mêmes et on recommence, avec toujours autant de plaisir à jouer ensemble.

Chez les jeunes, le club a accueilli de nouvelles petites recrues et certain(e)s joueurs/joueuses commencent à collectionner les bons résultats notamment Claire Salini, Eloise et Eliott Mollard (frère et sœur !).

Côté tennis toujours, le club a organisé comme chaque année son Tournoi Open du mois d'août et y a rajouté un tournoi jeunes allant de 9 à 16 ans. Tant chez les jeunes que chez les adultes, ce fut une très belle édition avec près de 170 inscrits chez les adultes et 50 chez les jeunes.

### ■ CÔTÉ PÉTANQUE

Débutants et sportifs de bons niveaux, femmes et hommes de tous les âges se retrouvent nombreux tous les mercredis de 18 à 20 h et tous les dimanches de 10 à 12 h pour partager quelques parties de pétanque.

L'image de la pétanque «détente» des vacances d'été est bien loin, place à la qualité de la partie.



Les 3 jeunes du TCOS vainqueurs dans leur catégorie respective au tournoi de Molsheim.

La pétanque est avant tout un jeu d'équipe et une belle aventure humaine.

Le club actuel est entreprenant, dynamique et fait preuve de belles initiatives. Il en a résulté durant l'année 2017, des tournois internes et externes, des portes ouvertes et une fête de l'été remarquable !





Les membres du club de pétanque.

## ■ CÔTÉ EXTA-SPORTIF

### 30<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU TENNIS ET FÊTE DE L'ÉTÉ

Fêtant ses 30 ans d'existence, le club s'est investi pour organiser la fête du village et souffler ses 30 bougies. Une fréquentation mitigée des villageois n'a pas découragé les bénévoles venus nombreux pour faire de cette soirée une grande et belle fête.

### VENTE DE SAPINS

Pour clore l'année, le club organise sa vente annuelle de sapins les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> week-ends de décembre et propose aussi des repas ces deux dimanches à midi ou un verre de vin chaud pour se réchauffer.



Médailles de Jeunesse et Sports.



## ■ OBJECTIFS 2018

Dans la continuité de 2017, cette nouvelle année mettra l'accent sur les jeunes avec des initiatives telles que le tennis à l'école, des entraînements individualisés pour les jeunes espoirs ou encore le renouvellement du tournoi jeune l'été prochain.

Le club poursuivra aussi, en partenariat avec la mairie, les nécessaires travaux de maintenance de ses installations.

De quoi bien occuper toute l'équipe de bénévoles pour les prochains mois.

*Le Président et l'ensemble des membres du Comité vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2018.*

## LA COMMUNE JUMELÉE : OFFENHEIM RH

# Offenheim in Rheinhessen



Montag, 22.01.2018 **Neujahrsempfang** des Ortsbürgermeisters in der Gemeindehalle

**2017** – das fast vollendete Jahr. Da waren die Sternsinger, es gab Feste und Partys zum Karneval und zur Kerb, Veranstaltungen zu Ostern, am Vatertag, Nikolaus, St. Martin und im Advent, zum Wandern, Reden, Tanzen, Feiern, Reisen, Informieren, Fliegen, Basteln, Trainieren, Singen und Genießen, Aktionen für Natur und Kultur, Aktivitäten für Sport und Gymnastik !

**2018** – das Jubiläumsjahr für Offenheim. Wir feiern das **1250-jährige Bestehen des Dorfes** mit einem speziellen Wochenende im Juni. Am Freitag, 08.06.2018, wird das Jubiläums-Wochenende eröffnet mit einem Festkommers ab 19 Uhr. Am Samstagabend feiern wir mit flotter Musik und Tanz ab 20 Uhr. Am letzten Tag des Wochenendes, Sonntag, 10.06.2018, veranstalten wir einen „Genuss- und Handwerkermarkt“ mit Traktor-Oldtimer-Ausstellung. Er beginnt um 10 Uhr mit einem Frühschoppen mit Blasmusik. **Alle Stutzheim-Offenheimer sind herzlich eingeladen.** Einzelheiten teilen wir natürlich noch mit.

Im nahegelegenen Wald, dem zur Offenheimer Gemarkung gehörenden Vorholz, wird im Frühjahr 2018 die **Waldbegräbnisstätte „Ruheforst“** eröffnet, eine für uns und unser Umland bedeutsame Einrichtung.

Offenheim braucht eine neue **Kindertagesstätte**. Sie wird auf dem Gebiet des Sportplatzes entstehen. Alle Planungen sind in vollem Gang, damit 2018 der „Spatenstich“ gemacht werden kann.

Im Lauf des Jahres 2018 richten Gemeinde, Vereine und Gruppen auch die gewohnten Veranstaltungen und Aktionen für kleine und große Menschen aus. Das Fest, das über fünf Tage verteilt gefeiert wird, ist die **Offenheimer Straßenkerb**. Sie findet traditionell am 1. Wochenende im Juli statt.

***Eine schöne Adventszeit und ein besinnliches Weihnachtsfest wünschen  
die Bürgerinnen und Bürger aus Offenheim  
in Rheinhessen! Alles Gute, viel Glück, Gesundheit und Zufriedenheit im neuen Jahr !  
[www.offenheim.de](http://www.offenheim.de)***



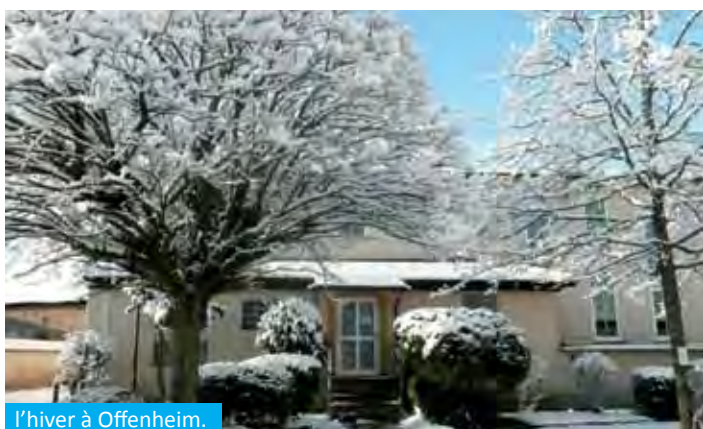
Un village qui fait la fête...



un village viticole,







l'hiver à Offenheim.



Deux maires et deux élus à Offenheim Rheinhessen.



La mairie, das Rathaus,



la caserne des pompiers, die Feuerwache.



Die Modellflugtagen  
im August 2017,  
jedes Jahr ein Erlebnis.  
Exposition annuelle d'avions en modèles réduits,  
en août 2017,  
un évènement chaque année.

## WEEK-END DU 1250<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE D'OFFENHEIM RHEINHESSEN EN JUIN 2018

Au programme

### VENREDI 8 JUIN 2018

18h Début des festivités, repas en commun, soirée dialectale allemande, chants et/ou sketches.

### SAMEDI 9 JUIN 2018

13h Après-midi animée par l'association des Vignerons « WEINBRUDERSCHAFT ».  
Plantation d'un arbre « ULME », balade à Offenheim.  
19h TANZMUSIK variée pour tous.

### DIMANCHE 10 JUIN 2018

10h Visite d'Offenheim et de l'exposition de vieilles voitures et tracteurs « OLDTEIMER ».

Marché bio et artisanal dans les rues d'Offenheim.  
Activités pour enfants : jeux, contes, etc.

13h Possibilités de restauration sur place devant la salle des fêtes.  
« Kaffee - Kuchen » animé par les enfants du Kindergarten.  
17h Présentation de l'orgue de l'église suivie d'un petit concert.  
Clôture vers 18 h.

**La municipalité vous propose d'affréter un car pour se rendre à Offenheim en Rhénanie, départ dimanche 10 juin 2018 vers 8 h et retour le soir, arrivée vers 20 h 30.**

Inscription en mairie dans la limite des places disponibles  
03 88 69 61 01 ou sur [mairie@stutzheim-offenheim.fr](mailto:mairie@stutzheim-offenheim.fr)

## ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES



Chers parents,  
chers villageois,

Grâce à la motivation et à l'implication des membres de notre association, ainsi qu'à la participation des

parents et d'habitants du village, nous avons le plaisir de vous annoncer, qu'au cours de l'année scolaire 2016/2017, nous avons pu financer l'ensemble des sorties proposées par les enseignantes : au Vaisseau, au château du Haut Koenigsbourg, au musée zoologique, en Allemagne, à la Synagogue et à la Mosquée, ainsi que l'achat d'une nouvelle sono. Nous avons également pu offrir à tous les enfants de l'école maternelle et élémentaire le repas qui a suivi la fête de fin d'année. Tout cela représente un budget non négligeable d'environ 2 000 €.

Lors de la journée citoyenne nous avons tenu un atelier de décoration d'objets avec une quinzaine d'enfants.

Depuis le mois de septembre, nous redoublons nos efforts et continuons à organiser : des ventes de fromage (novembre, décembre, janvier et février), bulbes/fleurs (octobre, mars), chocolats (Pâques), une chasse aux œufs le 25 mars prochain, mais également, au vu du succès de l'an dernier, une nouvelle **bourse aux jouets et vêtements** qui se déroulera le **dimanche 8 avril prochain**.

Les bénéficiaires de ces actions seront **ENTIÈREMENT** reversés à l'école en vue, cette année, de financer une partie de la classe transplantée à laquelle vont participer la majorité des enfants, ainsi que divers autres projets toujours en accord avec le corps enseignant.

Si vous souhaitez nous donner un petit coup de pouce en participant à l'une ou l'autre de nos actions, n'hésitez pas à nous contacter par mail à [ape.lepetitpont@gmail.com](mailto:ape.lepetitpont@gmail.com) ou en visitant notre page Facebook : [www.facebook.com/apelepetitpont/](http://www.facebook.com/apelepetitpont/)

Merci.

**Les membres de l'APE le « Petit Pont »**



Bourse aux jouets



Jour de livraison fromage



Journée citoyenne



Fête de fin d'année

**Responsable de la publication :** Jean-Charles LAMBERT

**Impression :** Uni impressions Geispolsheim

**Photos couverture :** Jean-Charles LAMBERT

**Crédits photos :** Albert LORENTZ, Bernard FIEDERER, Jean-Marc REINMANN, Philippe GARTISER, Serge FRIEDRICH, Jean-Charles LAMBERT, Huoy – iv. KHIM

**Dépôt légal, décembre 2017**

**ISBN :** 979-10-699-1560-2



Date	Manifestation	Lieu	Horaire	Organisateur	Contact
05/01/2018	Cérémonie des vœux	Salle de la Souffel	20 h 00	Commune	Mairie 03 88 69 61 01
13/01/2018	Crémation des sapins de Noël Vin chaud	Au bout de la rue des Sarments à Stutzheim	17 h 30	Amical e des Sapeurs Pompiers	Christian Huf schmitt 03 88 69 70 31
17/01/2017	Préparation de la Journée Citoyenne Temps d'échange	Mairie	20 h	Commune	Mairie 03 88 69 61 01
23/01/2018	Don du sang	Salle des Loisirs	17 h - 20 h 30	Don du sang	Madeleine Heitmann : 07 70 70 43 68 Benoît Lommelé : 06 64 97 17 06
	Assemblée Générale des Champs d'Escale	Salle de la Souffel	20 h 00	Les Champs d'Escale	Laurence Winter 03 88 69 58 54
Du 3 au 18/02/2018	Théâtre Alsacien	Salle des Loisirs	20 h 15 15 h 00 le dimanche	Troupe de théâtre Nachtschwärmer	Nadine Hugel : 03 88 69 73 11 Paul Triebel : 06 11 98 57 30
22/02/2018	La fibre optique à Stutzheim-Offenheim	Salle des Loisirs	19 h	Mairie + Rosace	Mairie 03 88 69 61 01
23/03/2018	Assemblée Générale du TCOS	Club-House du Tennis	20 h 00	TCOS	Philippe SALINI 06 23 42 11 13
24/03/2018	Jardinage au naturel Animé par les Ateliers de la Terre	38 rue de la Garance	10 h	Communauté de communes Mission eau du SDEA	Gabrielle Ensminger 06 78 67 14 31
08/04/2018	Bourse aux jouets	Salle des Loisirs	9 h 00 - 16 h 00	APE	Miguel Dos Santos
21 et 22/04/2018	Théâtre Klamm	Salle de la Souffel		La Klamm	Alexandre Taesch 06 75 93 53 80
28/04/2018	" Une Rose un Espoir " Vente de roses	Porte à porte	En journée	Ligue contre le cancer	Madeleine Heitmann 03 88 69 62 48
04/05/2018	Concert Voy'Elles	Eglise de Stutzheim	20 h 15	Commune	Mairie 03 88 69 61 01
06/05/2018	Repas asperges	Salle des Loisirs	12 h 00	Amical e des Sapeurs Pompiers	Christian Huf schmitt 03 88 69 70 31
10/05/2018	Tournoi OPEN tennis ballon et pétanque	Tennis Club	8 h 45 - 18 h 00	TCOS	Julien Boulay : 06 03 53 53 05 Hélène Muller : 06 75 48 96 30
26/05/2018	Journée citoyenne	Rendez-vous salle des Loisirs	9 h 00 - 18 h 00	Commune	Mairie : 03 88 69 61 01 Philippe Gartiser : 07 71 14 44 72 M.-Claude Lemmel : 06 09 32 11 40
30-31/05 et 01/06/2018	Théâtre Klamm	Salle des Loisirs		La Klamm	Alexandre Taesch 06 75 93 53 80
10/06/2018	1250 <sup>ème</sup> anniversaire Offenheim RH	Offenheim en Rhénanie	de 8 h à 20 h 30	Commune	Mairie 03 88 69 61 01
13/06/2017	Assemblée Générale d'Alsace-Crète	Salle du Petit Pont	20 h 00	Alsace - Crète	Jean-Claude Schwendemann 06 75 02 24 69
22/06/2018	Spectacle d'été	Salle des Loisirs	17 h 30	Les Champs d'Escale	Laurence Winter 03 88 69 58 54
24/06/2018	Fête patronale 150 <sup>ème</sup> anniversaire église de Stutzheim Verre de l'amitié	Eglise de Stutzheim Ferme Lommelé	10 h 30	Paroisse catholique de Stutzheim-Offenheim Conseil de Fabrique	Albert Lorentz 03 88 69 62 60
26/06/2018	Don du sang	Salle des Loisirs	17 h 30 - 20 h 30	Don du sang	Madeleine Heitmann : 07 70 70 43 68 Benoît Lommelé : 06 64 97 17 06
06/07/2018	Boum enfants	Salle de la Souffel	19 h 45 - 22 h 45	Les Champs d'Escale	Laurence Winter 03 88 69 58 54
14/07/2018	Porte ouverte Initiation tennis et tournoi OPEN pétanque	Tennis Club	10 h 00 - 17 h 00	TCOS	Hélène Muller : 06 75 48 96 30 Patrick Bambis : 06 07 55 93 15
Du 13/08 au 31/08/2018	Tournoi OPEN Tennis	Tennis Club	À partir de 18 h En journée le week-end	TCOS	Julien Boulet : 06 03 53 53 05 Hélène Muller : 06 75 48 96 30
du 3 au 10/2018	Anniversaire partenariat avec Kavousi	Kavousi en Crète	selon programme	Alsace - Crète	Jean-Claude Schwendemann 06 75 02 24 69
novembre 2018	AG La Klamm	Salle du Petit Pont	20 h 15 - 22 h 15	La Klamm	Jean-Marie Garnier 03 88 69 75 71
02/12/2018	Repas des Aînés	Salle des Loisirs	11 h 30	Commune	Mairie 03 88 69 61 01
01-02/12/2018 08-09/12/2018	Vente de sapins et repas	Tennis Club	9 h 00 - 17 h 00	TCOS	Jo Hohwald 06 60 66 58 66